



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2486
25 mars 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Le journal
d'Arlette Laguiller

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Contre la loi travail



Attentats de Bruxelles

La barbarie du terrorisme et ses racines

Contre la loi travail, il faut poursuivre et amplifier la lutte !

«Hollande, Valls, Gattaz, on ne sera pas de la chair à patron»; «Ça sent le Gattaz, ça va péter», «Loi El Khomri, vie pourrie»; «Séparation du Medef et de l'État!»; «Regarde ta Rolex, elle est à l'heure de la révolte»: avec leurs slogans percutants, les jeunes ont défilé encore plus nombreux jeudi 17 mars contre la loi travail.

Ils sont peut-être jeunes, mais ils ne sont pas dupes des mensonges patronaux sur les pseudo-rigidités du marché du travail. Stages en entreprise, CDD, missions d'intérim, petits jobs sans rapport avec leurs diplômes, ils sont bien placés pour savoir que les patrons ont toute la flexibilité qu'ils veulent. S'ils ne la subissent pas eux-mêmes en tant qu'étudiants salariés ou jeunes apprentis, ils la connaissent par leurs aînés ou leurs parents, et ils n'en veulent pas.

La mobilisation de la jeunesse est grandissante, il faut que celle des salariés le soit aussi car la coupe est pleine.

Cela fait quatre ans que Hollande est au pouvoir et que le gouvernement, censé être «socialiste» et de «gauche», fait une politique antiouvrière. Quatre ans que le patronat, surtout le grand, est choyé quand le chômage et la précarité explosent.

Le patronat a voulu une réforme des retraites? Il l'a eue, avec l'allongement de la durée de cotisation. Il voulait le droit de baisser les salaires et d'allonger le temps de travail? Ayrault, alors Premier ministre, le lui a accordé avec la loi sur la compétitivité de 2013. Le patronat voulait des baisses de cotisations et d'impôts? Entre le CICE et le pacte de responsabilité, Hollande lui en a donné pour 41 milliards.

Et, pour finir en beauté le travail demandé par le Medef, Hollande et Valls veulent maintenant dynamiter le Code du travail. Il est grand temps de transformer l'écœurement en colère et en action.

On nous rabâche que le summum de la modernité serait la flexibilité. Mais les loyers, les factures et les échéances des crédits ne sont pas flexibles. Il faut payer, pouvoir se déplacer et nourrir sa famille, que l'on ait du travail ou que l'on soit au chômage ou en fin de droits. Alors, pour les travailleurs, cette flexibilité n'a rien de moderne, elle est synonyme de précarité, de surendettement et de galère à vie.

Travailler 12 heures par jour, 46 heures et même 60 heures

par semaine n'est certainement pas moderne. S'épuiser au travail, y perdre sa santé, être licencié au moindre aléa, c'est ce que des générations de travailleurs ont subi avant nous et ont combattu.

Quant au prétendu dialogue social et à la possibilité de déroger aux conventions collectives par accord d'entreprise, c'est aussi un retour en arrière. Car qu'y a-t-il de moderne à ce que les patrons puissent faire leur propre code du travail dans l'entreprise? Cette légalisation de la loi patronale, c'est-à-dire de la loi du plus fort, c'est le retour au 19^e siècle.

L'ultime chantage des défenseurs de la loi consiste à dire que l'on n'a pas tout essayé contre le chômage. Oui, tout n'a pas été essayé.

On n'a pas essayé d'interdire aux grands groupes de supprimer des emplois par milliers. On n'a pas essayé de répartir la charge de travail et de diminuer le temps de travail, sans baisse de salaire pour faire de la place aux jeunes. On n'a pas essayé de se servir des profits, non pour arroser les actionnaires, mais pour créer des emplois.

Ce projet de loi est une attaque en règle des droits des travailleurs qui frappera tous les salariés. Il faut se battre pour son retrait pur et simple.

Depuis le début de cette mobilisation, le gouvernement a déjà été forcé de baisser d'un ton. Il a tenté vainement de faire diversion en brandissant la promesse d'une garantie jeune et le dégel du point d'indice dans la fonction publique. Et s'il a lâché du lest sur le plafonnement des indemnités prud'homales, on le doit aux 500 000 personnes qui ont fait grève et manifesté le 9 mars.

Mais une journée d'action ne peut suffire. Chaque appel, chaque débrayage, chaque manifestation doit être l'occasion de se rassembler et d'entraîner un, dix, vingt camarades de travail à entrer dans l'action. Les appels à se mobiliser jeudi 24 mars en donneront l'occasion et aideront à préparer la journée du 31.

Gouvernement et patronat craignent un réveil de la combativité ouvrière. C'est la preuve qu'il est possible de les faire reculer. La seule condition est d'amplifier la mobilisation et de montrer notre détermination à ne plus céder un pouce de terrain au patronat.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ			
Loi travail	4	Pour réprimer pendant la guerre d'Algérie, droite et gauche étaient complices	12
Salaires dans la fonction publique	4	70 ans de départementalisation de l'Île de La Réunion	12
20 ans de luttes des travailleurs sans papiers	5	DANS LE MONDE	
Budget Île-de-France	5	Migrants, les accords de la honte	8
Pilules aux œufs d'or pour l'industrie pharmaceutique	6	Grande-Bretagne, attaques contre les plus pauvres	8
Depakine, un scandale à retardement	6	Obama, VRP à Cuba	9
Collège Joliot-Curie à Pantin	6	Brésil, crise politique sur fond de crise économique	9
Suppression de poste d'enseignant à Montbéliard	7	Maroc, les enseignants stagiaires dans la rue	9
Non à la fermeture du planning familial de Fourmies	7	Chine, du "miracle" économique à la crise	10
Les patrons à la recherche d'exonérations	7	Grève de mineurs	10
		Il y a 40 ans, en Argentine,	
		l'armée prenait le pouvoir	11
		Petit commerce à Moscou	11
		Attentats de Bruxelles	16
		ENTREPRISES	
		Contrôleurs aériens en grève	13
		Moins d'agences pour LCL	13
		EDF nucléaire	13
		Décès d'un ouvrier de Renault Cléon	14
		Une attaque qui passe mal à PSA Vesoul	14
		Ras le carton à Allard Compiègne	14
		Abus d'économies dans les hôpitaux psychiatriques	15
		FÊTE	
		Programme	16

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Mobilisation du 17 mars : on ne sera pas de la chair à patron

Jeudi 17 mars, des dizaines de milliers de jeunes étudiants et lycéens sont redescendus dans les rues pour manifester contre la loi travail et plus généralement contre l'évolution actuelle de la société.

Dans des dizaines de villes, des manifestations étudiantes ont eu lieu.

Toute la semaine, dans les universités et les lycées, des groupes se sont organisés pour élargir le mouvement. À travers de multiples initiatives, ils ont cherché à convaincre d'autres de rejoindre leur contestation. Et si ce mouvement n'est pas pour l'instant explosif, il se développe. Plus d'une centaine de lycées étaient ainsi bloqués le 17 mars. Les jeunes les plus actifs se sont donné comme perspective de continuer le 24 mars et le 31. Ils n'ont donc pas dit leur dernier mot.

Tout en dénonçant ce que le gouvernement voudrait imposer à travers la loi travail, les jeunes mobilisés contestent la politique du gouvernement et du patronat. Et ils ne se contentent pas de dénoncer

les attaques ne concernant que la jeunesse. Ils rejettent la flexibilité présentée comme la panacée face au chômage et la précarité imposée à une part toujours plus grande de la population. Ils dénoncent la soumission des politiciens aux volontés des capitalistes. Ils se mobilisent, non pas sur des revendications purement estudiantines ou lycéennes, mais contre des attaques concernant le monde du travail.

S'ils cherchent des réponses à leurs questions sur la marche du monde, le pourquoi des inégalités, le pourquoi de la veulerie des gouvernements de gauche, le pourquoi des crises et des guerres, ils finiront bien par trouver que cet ordre social n'offre aucune autre perspective à la jeunesse que de le renverser.

Marion Ajar

Caen : ça continue

À Caen, le 17 mars, une manifestation imposante a rassemblé 1 500 personnes, surtout des lycéens et étudiants, et cinq lycées de l'agglomération étaient « bloqués ». Le 18 mars, plusieurs lycées décidaient de continuer leur blocage, tandis que d'autres s'y mettaient. Dans un lycée technique d'une banlieue populaire, la police a provoqué des heurts, matraquant, utilisant des gaz lacrymogènes et même des chiens lors de plusieurs charges.

Ces agissements et les interpellations ayant choqué, un rassemblement s'est organisé pendant le

week-end. Du coup, l'assemblée générale du plus gros campus de l'université a décidé de participer aux deux journées nationales de mobilisation du mardi 22 et du jeudi 24 mars, ainsi qu'à la manifestation du lundi 21 mars au soir contre les violences policières. Cela a fait une manifestation dynamique de plus le lundi, qui a stationné sur plusieurs places, au cri de « la répression ne nous fera pas plier ».

Et le mardi aussi un cortège a parcouru la ville, montrant que le moral se maintient.

Correspondant LO



Rennes : contre la loi travail

C'est la deuxième semaine de mobilisation contre la loi El Khomri dans les universités rennaises. Des assemblées générales ont eu lieu à l'université de Rennes 2, d'autres à la faculté de droit et à celle de sciences.

Le 15 mars, plus de 600 étudiants ont participé à l'assemblée générale de Rennes 2. À 18 heures, une manifestation rassemblant plusieurs centaines de jeunes a sillonné la ville.

Jeudi 17 mars des cortèges sont partis de plusieurs campus et lycées de la ville pour rejoindre la

place du Parlement de Bretagne, où se trouvaient déjà plusieurs centaines de salariés. À Rennes 2 le 9 mars, 500 manifestants étaient partis de la fac, cette fois ils étaient 2 000, preuve que la campagne d'explications en direction des étudiants a porté ses fruits. Au plus fort de la manifestation, il y

a eu plus de 4 000 manifestants, pour la plupart des jeunes. Un détour a été effectué par la gare, bloquée un quart d'heure avant que le cortège regagne la place de la mairie.

Sur la place de la mairie, quelques affrontements ont eu lieu et il y a eu des interpellations. Une partie du cortège a alors continué jusqu'au commissariat aux cris de « Libérez nos camarades! ».

Correspondant LO

Metz : la police matraque les étudiants

Le 17 mars, dans la foule d'une assemblée générale à la faculté de Metz, une partie des étudiants a décidé de bloquer le pont menant à l'université. Alors que les manifestants étaient regroupés sur le trottoir à l'entrée du campus, les CRS sont intervenus et ont chargé, utilisant matraques et gaz lacrymogènes et faisant quelques blessés légers.

Cinq manifestants ont été arrêtés. L'un d'eux a eu cinq points de suture à

l'arcade sourcilière, éclatée par un coup de matraque et deux ont eu des arrêts de travail. Trois autres – dont un militant de la CNT et deux étudiants – ont été relâchés dans la soirée après un rappel à la loi tandis que deux autres encore, militants du NPA et de la CGT, ont été gardés à vue pendant presque 24 heures et interrogés au milieu de la nuit. Ils ne sont sortis que le vendredi 18 après-midi, inculpés d'outrage à agent et participation à

un rassemblement interdit. L'un des deux étant, en plus, inculpé de violence à agents.

Les deux militants poursuivis sont convoqués au tribunal de Metz mercredi 30 mars à 14 heures. Un rassemblement de solidarité est prévu à 12 h 30. Lutte ouvrière s'associe à cette protestation pour exiger l'abandon des poursuites contre ces militants opposés à la loi travail du gouvernement.

Correspondant LO

AGENDA

Fête de Lutte ouvrière

Montbéliard

Samedi 9 avril

à partir de 16 heures

La Roselière

Place du Champ de Foire

À 18 h 30 : allocution de

Nathalie Arthaud



Cercle Léon Trotsky

**Syriza, Podemos...
quelles perspectives pour
les « gauches radicales » ?**

**Vendredi 8 avril
à 20 h 30**

Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris V^e

Métro Maubert-Mutualité - ligne 10

Participation aux frais : 3 euros

Loi travail : le patronat en veut toujours plus

Mardi 22 mars, des représentants du patronat ont tenu une conférence de presse pour dire tout le mal qu'ils pensaient de la dernière version de la loi travail.

Parmi les déclarations les plus ridicules, celle de la responsable du Medef Sophie de Menton peut prétendre à la palme d'or du cinéma patronal, parlant de désenchantement absolu à propos de la version 2 de la loi El Khomri, présentant le compte personnel d'activité comme terrifiant.

Faisant mine d'ignorer le contenu d'une loi taillée sur mesure pour le patronat, permettant à terme de faire sauter tous les règlements

limitant un tant soit peu l'exploitation, les « pleureuses » du patronat ont dénoncé en chœur les renoncements du gouvernement dans son deuxième projet. C'est pourtant lors de ce remaniement que certains aspects de la loi ont même été encore aggravés pour les salariés. Ainsi, le retrait du préambule à la réécriture du Code du travail qui récapitulait certains grands principes du droit des salariés, a fait la plus grande

satisfaction de Gattaz qui jugeait horrible l'article réaffirmant le droit au respect de sa dignité dans le travail pour le salarié.

Mais face à un gouvernement prêt à tout pour satisfaire le patronat, ce dernier voudrait qu'on réintroduise dans la loi les barèmes maximums d'indemnités aux Prud'hommes, les forfaits-jours obligatoires à la seule initiative du patron dans les petites PME, un moratoire sur le compte pénibilité, etc.

Les prétentions du patronat à aggraver l'exploitation n'ont de limites que celles que les travailleurs imposeront.

Gilles Boti



Fonction publique : en attendant le dégel

Plus de cinq millions de travailleurs de la fonction publique en sont encore à attendre, après l'annonce de leur ministre, une augmentation sérieuse de leur salaire.

L'augmentation annoncée, 1,2 % en deux fois, en juillet 2016 et en février 2017, n'est qu'une aumône méprisante, pas même susceptible de s'apparenter à un « geste électoral » du gouvernement envers sa supposée base électorale.

Le pouvoir d'achat perdu depuis 2010, année où le point d'indice, base du salaire, a été bloqué est équivalent à une perte de salaire mensuel de 150, 200 ou 300 euros selon la rémunération. Que peuvent compenser 15 ou 20 euros de plus par mois pour des salariés qui ont vu, en plus, leur cotisation retraite et leur imposition augmenter ? Le prétexte d'une inflation faible ne peut tromper que ceux qui ne remplissent pas de Caddies, ne prennent pas les transports en commun, ne payent pas de loyer.

La ministre ose se vanter en plus du fait que la politique d'austérité a permis d'économiser 7 milliards d'euros, en six ans,

aux dépens des travailleurs des trois volets de la fonction publique, ceux des hôpitaux, ceux de l'État, et les territoriaux. Comme s'il y avait besoin de justifier cette augmentation insultante de quelques euros mensuels ! En effet, outre leur salaire bloqué, les travailleurs de la fonction publique paient par leurs conditions de travail détériorées du fait de la baisse continue des effectifs une politique d'économies sur les services publics indispensables à la population.

Continuer d'exiger un vrai rattrapage du pouvoir d'achat perdu et l'embauche est une nécessité pour les travailleurs de la fonction publique, comme pour tous les autres. Et leur participation, la plus massive possible, aux mobilisations des jours prochains contre la loi travail, et en général contre les attaques sans précédent contre la classe ouvrière, s'impose.

Viviane Lafont

Licencier pour créer des emplois : propagande patronale

Dans la somme de mesures féroce ment favorables au patronat que représente la loi El Khomri, ses défenseurs auprès des travailleurs et des jeunes s'accrochent à ce seul argument : pour pouvoir embaucher sans crainte, il faudrait que les patrons aient la possibilité de licencier sans difficulté.

Et chacun, dans les médias, de raconter sa petite histoire sur l'artisan traumatisé pour avoir dû se séparer d'un salarié, la petite entreprise conduite à la faillite par des indemnités de licenciement excessives, etc.

Les lois existantes encadrant les licenciements ne sont pourtant pas si contraignantes. Les patrons sont parvenus à effectuer en moyenne 64 000 licenciements par mois en 2015. Il y a eu de plus chaque mois 30 000 ruptures conventionnelles de contrat, c'est-à-dire des licenciements déguisés. Et chacun sait que le chômage ne cesse

d'augmenter, alimenté par les plans sociaux, fermetures d'entreprises, les licenciements en tout genre et sous toutes les formes.

Ces plans sociaux sont avant tout le fait de très grandes entreprises qui font des profits colossaux et veulent encore les augmenter en supprimant des emplois et en surexploitant la main-d'œuvre restante. Ce sont les plans de licenciements de la sidérurgie, de l'automobile, de la téléphonie, de tous les grands groupes capitalistes qui ont dévasté des régions entières, créé des poches de chômage de masse, ruiné

au passage la foule des artisans et commerçants qui avaient comme clients ces salariés désormais réduits à la misère.

En mettant en avant les malheurs réels ou supposés des petits entrepreneurs, les défenseurs du grand capital veulent masquer les responsabilités de ce dernier. Ce sont les grands groupes capitalistes qui dominent l'économie, ce sont leurs intérêts que le gouvernement défend, c'est pour l'augmentation de leurs profits que les travailleurs, y compris ceux des petites entreprises, sont réduits à la portion congrue.

La loi El Khomri serait une arme de plus dans l'arsenal patronal, elle ne pourrait conduire qu'à l'aggravation du chômage, de la précarité et de l'exploitation.

Paul Galois

Lutte ouvrière appelle aux manifestations contre la loi El Khomri



- Le 24 mars à Paris, les jeunes se retrouveront à 11 heures place d'Italie et marcheront vers

- Montparnasse, pour rejoindre les salariés. À 12 h 30, la manifestation partira vers Invalides.

- Le 31 mars, la manifestation partira à 13 h 30 de la place d'Italie vers la place de la Nation.

Autocars privés : Macron roule le public

Adopté à l'été 2015, le volet de la loi Macron sur le transport routier a permis aux capitalistes du secteur de créer des lignes d'autocars entre 136 villes du pays. Six compagnies, dont une filiale de la SNCF et des sociétés opérant à l'échelle de l'Europe, se partagent à présent ce marché du voyage à prix réduit promis à s'étendre, puisque les tarifs ferroviaires ne cessent d'augmenter.

Emmanuel Macron avait vanté cette mesure au nom des emplois que cette nouvelle activité allait créer. À présent le gouvernement claironne que

1 300 emplois, principalement de chauffeurs, ont été créés en six mois, tandis qu'un rapport indépendant avance le chiffre de 900 recrutements.

Piteux résultat, d'autant que pendant ce temps, pour ne parler que du secteur du transport, la SNCF a annoncé la suppression de 1 400 emplois.

Le boulot de Macron n'est pas de créer des emplois, mais d'inventer des possibilités de profits privés. Et cela passe, en définitive, quoi qu'il en dise, par des suppressions d'emplois.

Lucien Detroit

Travailleurs sans papiers : vingt ans de luttes

Le 18 mars, près de 300 travailleurs sans papiers de la région Île-de-France, soutenus par plusieurs associations et syndicats, se sont retrouvés devant l'église Saint-Ambroise, dans le 11^e arrondissement de Paris, pour commémorer les vingt ans de leur lutte pour leur régularisation.

Après une manifestation jusqu'au gymnase Japy, un des lieux qu'ils avaient occupés, ils ont tenu meeting à la Bourse du travail.

C'est en effet le 18 mars 1996 que leur mouvement avait commencé. Ils étaient alors trois cents, essentiellement des Africains. Pour la première fois, ils osaient sortir de l'ombre et devenaient visibles. Ils en avaient assez de cette exploitation silencieuse et proche de l'esclavage, ainsi que de subir les tracasseries incessantes de



l'administration. C'est à cause des lois Pasqua et Debré, ministres de Chirac, qui durcissaient les conditions d'obtention ou de renouvellement de titres de séjour, que beaucoup s'étaient retrouvés du jour au lendemain dans l'illégalité alors qu'ils avaient un emploi depuis des années.

Ensuite d'autres lois, celle de Chevènement, ministre de gauche, celle de Sarkozy..., ont continué d'aggraver le sort de ces travailleurs et ont suscité d'autres actions : grèves, marches, grèves de la

faim, pour obtenir leur régularisation.

Vingt ans après, la situation des travailleurs sans papiers ne s'est pas améliorée. Et comme l'a dénoncé un participant au meeting, les reconduites aux frontières ont été encore plus nombreuses sous la gauche que sous la droite. Mais le mouvement continue.

Maintenir des travailleurs sans papiers c'est une aubaine pour les patrons qui les tiennent à leur merci. Les sans-papiers doivent tous être régularisés !

Correspondant LO

Carte de séjour : parcours d'obstacles

Le service public doit « *accueillir dignement les étrangers* », avait déclaré Manuel Valls, en janvier 2014, en réponse aux critiques sur le scandale des files d'attente interminables que les demandeurs de carte de séjour étaient obligés de faire devant les préfectures.

Deux ans plus tard la Cimade, une ONG qui a accompagné 100 000 étrangers l'an dernier dans leurs démarches, vient de publier un rapport montrant qu'il leur est encore plus difficile de faire valoir leurs droits.

Sous prétexte de « modernisation », les préfectures se sont engagées dans la dématérialisation des démarches, écartant

des guichets 2,8 millions d'étrangers qui sont poussés à faire leurs démarches par Internet, même s'ils n'y ont pas accès, pour prendre rendez-vous. Il n'est presque plus possible de le faire par téléphone dans les cinq préfectures testées par la Cimade. Les dossiers envoyés par courrier sont systématiquement retournés sans avoir été examinés. Et les travailleurs immigrés

qui se rendent en personne aux préfectures sans rendez-vous sont éconduits plus ou moins poliment par des vigiles.

Il existe bien, depuis 2013, une procédure juridique de « droit opposable » permettant en théorie de forcer une préfecture récalcitrante à donner ne serait-ce qu'un rendez-vous. Mais, bien que la Cimade ait engagé des procédures dans cinq départements, cela n'a abouti que dans un seul cas, montrant que ce droit n'est en réalité pas appliqué.

Là aussi, Hollande fait pire que Sarkozy.

Lucien Détoit

Budget Île-de-France : économies aux dépens des plus fragiles

La nouvelle présidente LR de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, a présenté les grandes lignes de son budget 2016. Comme on pouvait s'y attendre, elle a jugé catastrophique la situation financière laissée par son prédécesseur PS, et elle promet à la fois des investissements et une « chasse au gaspillage ».

Il est significatif que, dans ce cadre, Pécresse affirme son intention de s'en prendre aux travailleurs dépendant de la région, en décidant de ne pas remplacer, au sein des quelque 11 000 agents, les départs en retraite de ceux du siège, ni les fins de CDD. Quant à l'embauche des nombreux

précaires, il n'en est évidemment pas question.

On a déjà pu avoir une idée précise de la philosophie de la nouvelle présidente quand, en janvier, peu après les élections régionales marquées par la progression des voix du FN, elle annonçait la suppression de la réduction de 75 %

sur les transports attribuée aux titulaires de l'AME, l'aide médicale d'État accordée aux étrangers en situation irrégulière. Il s'agissait, d'après elle, de « mettre fin à une injustice », cette réduction leur servant, disait-elle alors sur les ondes de RTL, à « s'offrir une télévision ».

Quelques millions devaient ainsi être économisés, sur un budget de 5 milliards d'euros (en 2015), en rendant encore plus périlleux les déplacements des travailleurs sans papiers, contraints d'alourdir leur

Fil rouge

Macron et les 40 voleurs

« Beaucoup trop de Français n'aiment pas le CAC 40 », s'est désolé Macron. Après avoir affirmé, il y a quelques semaines, que la vie d'un patron était bien plus difficile que celle d'un ouvrier, le ministre de l'Économie s'est donc une nouvelle fois fait le porte-parole des capitalistes.

Ces principaux groupes industriels et financiers du CAC 40, croulent sous les profits, licencient à tour de bras, paient peu d'impôt et touchent des milliards du gouvernement... et la population ne les aime pas.

On se demande vraiment pourquoi.

Totalement corrompu

Entendu l'an dernier comme expert par le Sénat, un pneumologue réputé avait minimisé les effets nocifs sur la santé des particules émises par le diesel. Lors de cette audition officielle sous serment, le médecin avait déclaré « n'avoir aucun lien d'intérêt avec les acteurs économiques. »

Tout était faux : les particules diesel sont bien sûr nocives pour les poumons et cet expert était payé par Total 50 000 euros par an, sous le prétexte de suivre la

santé des dirigeants de l'entreprise pétrolière.

Les sénateurs, qui en ont pourtant vu d'autres en matière de mensonges y compris dans leurs rangs, veulent poursuivre ce corrompu en justice. Certes.

Mais ce sont aussi et surtout les corrupteurs, dirigeants et actionnaires de Total, à qui il faudrait régler leur compte. Car ce ne sont pas des dizaines de milliers d'euros qu'ils tirent de ces mensonges, mais plutôt des dizaines de millions.

Le seigneur de l'anneau

La concurrence fait rage dans le monde sans pitié des parcs de loisirs. Le Puy du Fou, le parc vendéen de Philippe de Villiers, vient, – prétend-il – d'acquérir l'authentique anneau de Jeanne d'Arc, pour la modique somme de 370 000 euros. L'arrivée de l'anneau a été fêtée en grande pompe et retransmise à la télévision.

Eurodisney compte répliquer prochainement en rapatriant la vraie pomme croquée par Blanche-Neige, le prix n'est pas connu. Quant au parc Astérix, il est en négociation exclusive pour le casque certifié du petit gaulois.

Avec le crâne de François Mitterrand enfant, l'Élysée fait pâle figure.



Industrie pharmaceutique : les pilules aux œufs d’or

110 oncologues et hématologues français ont publié le 15 mars, dans le journal *Le Figaro*, un appel dénonçant la hausse des prix des traitements contre le cancer. L’un des signataires, le professeur Vernant, dénonce « les profits indécents de l’industrie pharmaceutique ».

Celle-ci a développé ces dernières années toute une série de médicaments dits « innovants », qui représentent une réelle avancée thérapeutique dans la prise en charge des cancers mais aussi de l’hépatite C. Mais les prix très élevés de ces médicaments prennent une part de plus en plus importante (entre 8 et 9 % d’augmentation par an) dans les dépenses de santé puisqu’ils sont pris en charge par la collectivité. Parmi ces médicaments « innovants », le Glivec

des laboratoires Gilead, un médicament contre la leucémie myéloïde, coûte 3000 euros par an en France et 7500 aux USA. Dans la prise en charge de l’hépatite C, le même laboratoire propose aux USA le Sovaldi à 84 000 dollars pour un traitement de 12 semaines et l’Harvoni encore plus cher à 94 500 dollars... Les laboratoires justifient ces prix en disant qu’ils sont fixés en accord avec les autorités de santé. Mais c’est seulement la preuve de leur poids qui leur permet de

« négocier » les prix qu’ils veulent. Le professeur Vernant explique aussi que « l’industrie pharmaceutique détermine ses prix en fonction de ce que le marché est prêt à payer ». Et c’est d’autant plus choquant quand on sait que les mêmes médicaments peuvent être fabriqués pour quelques centaines de dollars dans certains pays du tiers-monde par des laboratoires locaux qui refusent le diktat des trusts américains ou européens. Les laboratoires invoquent aussi les dépenses de recherche, les études cliniques, et leur budget Recherche et développement, pour justifier ces prix. Mais selon le professeur Vernant « moins de

15 % du chiffre d’affaires va dans la Recherche et le développement », quand la Ligue contre le cancer donne le chiffre de 30 % de dépenses de marketing dans le chiffre d’affaires d’un laboratoire. Si les prix de ces médicaments sont astronomiques c’est tout simplement le résultat d’une politique cynique et délibérée de recherche du profit maximal que dénonçait déjà en décembre 2015 une enquête du Sénat américain en ces termes : « Depuis le départ, l’objectif premier de Gilead est de maximiser son profit, indépendamment des conséquences humaines. » L’enquête menée pendant 18 mois sur des documents internes du laboratoire a établi que Gilead était

parfaitement conscient que le prix élevé de ses produits les mettait hors de portée de la majorité des patients. Quelui importe si le résultat est qu’aux USA seulement 2,4 % des 700 000 personnes victimes de l’hépatite C et couvertes par Medicaid ont pu bénéficier du traitement. Cela ne pèse pas lourd face aux 21 milliards de dollars engrangés par Gilead depuis le lancement de ses produits, rien qu’aux USA. Pour les industriels de la pharmacie, recherche et progrès doivent d’abord rimer avec chiffre d’affaires et rentabilité, y compris aux dépens de la santé des malades et des finances des organismes de santé. **Cédric Duval**

Depakine : un scandale à retardement

Un nouveau scandale est en train d’éclater au sujet d’un médicament antiépileptique, la Depakine, des laboratoires Sanofi.

Ce médicament mis sur le marché en 1967 pour la prise en charge de l’épilepsie a vu ensuite ses indications étendues à des maladies psychiatriques, les troubles bipolaires. Près de 80 000 patients l’utilisent chaque année en France et il est commercialisé dans 120 pays. Des enfants nés de femmes traitées par la Depakine ont été victimes de malformations congénitales et de retards de développement. Mais la révélation de ces effets dramatiques a été longue et un rapport de l’IGAS (inspection générale des affaires sociales) publié en février 2016 dénonce

« une certaine inertie des autorités sanitaires nationales, de l’agence européenne et des laboratoires en matière d’information des prescripteurs comme des patientes ». Le rapport évalue à 450 le nombre de victimes entre 2006 et 2014, chiffre déjà contesté par l’Association de parents d’enfants souffrant du syndrome de l’anticonvulsivant (Apesac) qui parle d’au moins 400 victimes par an, en y incluant les enfants souffrant de retard de développement et pas seulement de malformations congénitales. L’Apesac donne le chiffre de 1091 victimes en France dont 177 décès. À la suite du rapport de



l’IGAS, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, a annoncé une série de mesures pour améliorer l’information des patients et des médecins et elle envisage une indemnisation des familles. La ministre semble vouloir prendre rapidement position pour éviter qu’un nouveau scandale

ne mette en évidence les lacunes des pouvoirs publics, les silences du laboratoire Sanofi et les liens multiples entre l’industrie pharmaceutique et les autorités sanitaires. Quatre plaintes ont été déposées au pénal et une vingtaine au civil. Ce scandale sanitaire n’est que le

dernier d’une longue liste, du Mediator au sang contaminé en passant par les implants mammaires, qui montre combien les firmes du secteur médical, dans leur recherche du profit, peuvent prendre des libertés avec la santé des patients. **C. D.**

Collège Joliot-Curie – Pantin : non à la suppression des enseignements !

Début février, le collège a reçu sa dotation pour la rentrée 2016. Celle-ci a provoqué stupeur et colère : les heures spécifiques au classement Réseau éducation prioritaire avaient disparu ! De plus, sous prétexte de mettre en place la réforme du collège, toutes les classes bilingues (sauf une) disparaissaient, ainsi que l’enseignement du chinois, les demi-groupes en SVT et technologie, les groupes réduits d’aide aux élèves en difficulté, les horaires du latin étaient revus à la baisse... Bref, une

situation inacceptable aux yeux des enseignants et des parents d’élèves. Ceux-ci ont demandé à être reçus à l’inspection d’académie, où ils ont pu dénoncer cette injustice faite aux enfants des classes populaires, qui ne pourraient plus bénéficier de ces enseignements. Deux jours plus tard, le collège apprenait que quelques heures seraient allouées pour rétablir la classe bilingue allemand, ainsi que pour permettre aux élèves ayant commencé le chinois de le continuer.

Cette première victoire a fait plaisir à tous. Elle est la preuve qu’il est possible d’obtenir des moyens en se mobilisant. Mais ce n’est pas fini : le compte n’y est pas, et les parents d’élèves et les enseignants comptent bien continuer à se faire entendre. Ils étaient sur les marchés de la ville pour faire signer une pétition, et occuperont le collège. Ils demandent simplement le maintien des enseignements existants : il n’est pas question de faire les frais d’une politique d’économies. **Correspondant LO**

Conseil départemental de l’Isère : les roitelets de la République

Le conseil départemental de l’Isère, où la droite a succédé à la gauche, vient de publier une offre d’emploi. Il recherche un chef de cuisine, homme ou femme. Mais pas n’importe qui : « Il élabore et valorise les préparations culinaires pour un public exigeant, dans le respect de l’art culinaire gastronomique. » Ces messieurs-dames se préoccupent de la qualité de leurs réceptions !

L’offre précise aussi les « compétences requises » – pas moins de quinze – et, plus loin, les « spécificités du poste » dont « disponibilité du poste (certains week-ends, semaines et soirées), contraintes horaires » et « réserve et discrétion. » Tout cela évidemment pour un fonctionnaire territorial de catégorie C, donc avec un salaire un peu au-dessus du smic ! **Correspondant LO**

Montbéliard : contre une suppression de poste d'enseignant

Dans une école primaire de Montbéliard, dans le Doubs, les parents d'élèves ont appris le lundi de la rentrée, le 29 février, qu'un poste d'enseignant allait être supprimé en septembre. Les enseignants et les parents se sont tout de suite mobilisés contre cette annonce qui leur paraissait incompréhensible : les effectifs attendus à la rentrée sont exactement les mêmes qu'actuellement et on attend 36 élèves en CP en septembre.

Cette école de 136 élèves est située au centre-ville et apparaît souvent comme privilégiée. Pourtant de nombreux enfants sont en très grande difficulté. Les parents s'inquiètent car une école privée est située à deux pas : les familles qui en ont les moyens pourraient faire le choix de quitter des classes trop chargées, ce qui aggraverait les problèmes.

Deux jours durant, les parents ont fait signer une pétition mais le jeudi 3 mars une réunion à l'inspection académique confirmait la fermeture. Le 4 mars, les parents ont distribué un

tract invitant à bloquer l'école. Le samedi 6, ils se réunissaient pour préparer des banderoles, des pancartes, des étiquettes autocollantes « *touche pas à ma classe* ». Le lundi suivant, une quarantaine d'adultes était présente pour empêcher l'entrée en classe, le journal et la radio locale relayant l'action. Le lendemain une délégation était reçue à l'inspection académique et apprenait que la fermeture ne serait plus que « conditionnelle » : les élèves seront comptés en septembre.

Cette proposition était déjà une petite victoire,

mais elle n'était pas encore officialisée par l'inspecteur départemental et s'accompagnait d'un ton menaçant si les banderoles n'étaient pas retirées et si les enseignants étaient empêchés de faire cours. En bon patron, l'Éducation nationale a même rappelé qu'un enseignant coûte 45 000 euros par an : le temps c'est de l'argent ici aussi.

Il a été décidé de continuer un court blocage quotidien jusqu'au comité départemental, et de demander l'appui de la mairie. Une quinzaine de parents se sont réunis chaque matin à l'école pour faire le point et un « goûter revendicatif », le jeudi 10 mars, a rassemblé 80 personnes.

L'épée de Damoclès continue à peser sur les enfants, mais les parents ont en tout cas découvert que la lutte paye et sont prêts à rester mobilisés jusqu'à la rentrée.

Correspondant LO

Fourmies : non à la fermeture du planning familial

La diminution constante des dotations de l'État aux communes, la diminution parallèle des moyens de toutes les caisses et budgets sociaux finissent par avoir des conséquences. Les municipalités se trouvent, ou disent se trouver, obligées de choisir quels crédits elles vont couper, quelle subvention elles vont diminuer.

La municipalité de Fourmies, petite ville ouvrière du Nord dirigée désormais par la droite, a choisi. Elle diminue, suivant en cela le département et l'État, les crédits aux associations

et organismes à vocation sociale. Ainsi, l'antenne du planning familial ouverte il y a deux ans a fermé purement et simplement.

Elle avait justement été ouverte à cause de la « surnatalité » chez les très jeunes filles à Fourmies. La statistique montre en effet que la natalité chez les Fourmisiennes entre 12 et 17 ans est le triple de la moyenne nationale pour cette tranche d'âge. Il n'y a pas besoin d'être statisticien pour comprendre la somme de difficultés, de misères et d'abandon pour les jeunes filles et leurs

enfants, cachées derrière ce triste calcul.

Les jeunes filles scolarisées auront sans doute encore la possibilité de s'adresser aux services sociaux de leur établissement, tant qu'ils existent. Mais les autres, et elles sont nombreuses, ne sauront plus vers qui se tourner.

Voilà comment une économie décidée au sommet de l'État, relayée du haut en bas de la hiérarchie politique et bureaucratique, peut pourrir un peu plus la vie des filles de la classe ouvrière.

Correspondant LO

Pour les patrons : « Embaucher c'est gagner »... des exonérations

Tel est le slogan inventé pour vendre le nouveau dispositif gouvernemental aux patrons des PME, c'est-à-dire aux entreprises de moins de 250 salariés. Sous prétexte de favoriser l'embauche de la part des prétendus petits patrons, le gouvernement va en fait fournir des aides à de grosses entreprises qui sauront se scinder en autant d'entités qu'il le faudra pour toucher celles-ci. Elles pourront également faire pression sur leurs sous-traitants pour leur faire baisser leurs prix et empocher ainsi le bénéfice du cadeau gouvernemental.

Grâce à ce dispositif, les entreprises qui embaucheront, du 18 janvier au 31 décembre 2016, toucheront une prime pouvant aller jusqu'à 4 000 euros par an, et ce pendant deux ans. La prime concerne les embauches en CDI, mais également les CDD supérieurs à six mois, les contrats de professionnalisation, et même les CDD transformés en CDI, qui ne sont pourtant pas des créations d'emploi. Cette prime, versée pour les salaires jusqu'à 1,3 smic, est cumulable avec les autres dispositifs existants.

Concrètement, elle permet aux patrons d'être exonérés de 100 % des cotisations patronales... et même d'une partie des cotisations salariales. Ainsi, pour un salarié embauché au smic et payé 1 466 euros bruts mensuels, un patron qui devrait s'acquitter normalement de 601 euros de cotisations patronales, se verra remboursé de 694 euros en cumulant différents dispositifs. Encore une fois, avec ce nouveau dispositif, un patron a intérêt à engager des salariés peu payés...

Par ailleurs, aucun justificatif n'est exigé des entreprises qui s'inscrivent au dispositif. Elles doivent seulement justifier que le salarié reste dans l'entreprise durant toute sa durée, deux ans. Mais rien ne les empêchera de toucher la prime, puis de licencier les salariés concernés sous n'importe quel prétexte, afin d'en engager d'autres qui bénéficieront alors de nouveaux dispositifs... peut-être encore plus avantageux.

Ces exonérations, comme les précédentes, contribueront à vider un peu plus les caisses de l'État, au plus grand profit des capitalistes.

Line Kovic



CAC 40 : dividendes toujours en hausse

Les entreprises du CAC 40 viennent de publier leurs résultats pour l'année 2015. Pour l'ensemble de ces entreprises parmi les plus grandes, les bénéfices seraient en baisse par rapport à 2014, année faste où ceux-ci avaient augmenté de plus de 30%. Les résultats déclarés sont tout de même de 54 milliards d'euros. Mais cette baisse affichée peut en réalité recouvrir des opérations comptables qui permettent de minimiser la valeur de leurs « actifs » sans que cela corresponde à de véritables pertes. C'est le cas par exemple d'Arcelor-Mittal et Engie.

Pour la plupart de ces grandes entreprises, en particulier les banques, les

bénéfices sont en hausse. Le bénéfice de la BNP passe de 157 millions à 6,7 milliards (après avoir payé en 2014 une amende de plus de 6 milliards). Celui d'AXA est de 5,6 milliards, celui de Total de 4,5 milliards. Beaucoup d'entreprises connaissent des hausses conséquentes : 93,8% pour Capgemini, 50% pour le Crédit agricole, 186% pour Orange...

Et surtout, les actionnaires recevront des dividendes en hausse dans 25 entreprises sur 40, y compris quand le chiffre d'affaires diminue ou stagne.

L'économie mondiale en crise continue à produire des dividendes, servis aux parasites qui la dominent.

Marion Ajar



PLANNING FAMILIAL

Migrants : les accords de la honte

Depuis le dimanche 20 mars, tous les migrants qui arrivent sur les îles grecques, au péril de leur vie, fuyant la guerre, les violences ou la misère, du Moyen-Orient ou de plus loin encore, sont susceptibles d'être renvoyés vers la Turquie d'où ils viennent après avoir payé des sommes exorbitantes à des passeurs. C'est la mise en œuvre de l'accord négocié entre Merkel et Erdogan, puis validé le 18 mars par tous les chefs d'État de l'Union européenne.

Cet accord de la honte est destiné à enrayer l'afflux des migrants vers l'Europe en leur signifiant brutalement qu'ils ne sont pas les bienvenus. De leur côté, les dirigeants turcs acceptent de multiplier les camps de rétention sur leur territoire en échange d'une aide financière, d'une plus grande

liberté de circulation pour leurs propres ressortissants et du silence complice des chefs européens sur la répression de plus en plus violente contre les opposants au gouvernement Erdogan.

Jamais à court de cynisme, les dirigeants de l'UE ont promis d'accueillir légalement un réfugié

syrien venant de Turquie pour chaque Syrien illégal expulsé de Grèce. Mais ils se sont bien gardés de préciser les modalités de ces échanges ni celles des expulsions, ni même celles de ce tri révoltant entre ceux qui fuient les bombes et ceux qui fuient la faim. Depuis le 1^{er} janvier, 150 000 réfugiés ont débarqué en Grèce, dont la moitié de Syriens. Autant dire que l'immense majorité de ces hommes et de ces femmes sont des expulsés en puissance.

Dans la pratique, la mise en œuvre de cet accord retombe sur la Grèce, transformée en immense « Calais de l'Europe », et sur la Turquie, qui devient responsable de sa police aux frontières.

Sommées de ne plus délivrer de laissez-passer aux réfugiés comme elles le faisaient jusqu'alors et contraintes d'examiner elles-mêmes les demandes d'asile, les autorités grecques ont transformé les « hot spots », ces camps de triage prévus pour accueillir et enregistrer au maximum 6 000 réfugiés, en camps de rétention fermés. Même le très officiel Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) dénonce cette détention obligatoire dans des conditions « inadaptées pour un accueil décent » et a suspendu certaines de ses activités dans ces hot spots.

Ni cet accord sordide avec ses conséquences dramatiques quasiment inévitables, ni l'ajout de barbelés

toujours plus hauts aux diverses frontières de l'Europe n'arrêteront des femmes et des hommes acculés. Cela ne fera qu'aggraver leur calvaire, l'emprise des passeurs et les poussera vers de nouvelles routes, plus dangereuses encore.

Cette politique est dans la droite ligne de toutes celles menées jusqu'à présent par les dirigeants politiques européens. Au sang des victimes de leurs interventions militaires et de leurs bombes, ils s'apprêtent à ajouter celui des dizaines de milliers de réfugiés qu'ils vont refouler vers une barbarie dont ils sont en grande partie responsables.

Xavier Lachau

Grande-Bretagne : attaques contre les plus pauvres

En Grande-Bretagne, après des mois de polémiques plus ou moins feutrées sur le Brexit (la sortie du pays de l'Union européenne, sur laquelle portera le référendum du 23 juin), c'est le budget 2016 qui a fait exploser au grand jour les divisions au sein du Parti conservateur du Premier ministre David Cameron. À telle enseigne que, à peine une semaine après sa publication, Cameron a dû revenir sur certaines des mesures annoncées pour calmer le jeu.

Tout comme les précédents, ce budget est pourtant marqué par la volonté de satisfaire l'avidité des plus riches et le mépris envers les plus pauvres.

Pour le patronat, il prévoit une nouvelle diminution du taux de l'impôt sur les bénéfices. Après avoir été réduit de 28 à 20 % depuis 2010, il tombera à 17 % en 2020, ce qui équivaldra alors à un nouveau cadeau de 8,5 milliards d'euros par an, dont l'essentiel ira aux plus grosses entreprises. Les compagnies pétrolières opérant en mer du Nord, qui avaient déjà bénéficié d'une subvention de 1,7 milliard l'an dernier, reçoivent une rallonge équivalente en réduction d'impôts. Les PME bénéficieront d'une réduction annuelle de 2,2 milliards d'euros sur leurs impôts locaux. Quant aux spéculateurs, ils ne sont pas oubliés puisque l'impôt sur les plus-values financières et immobilières est réduit de 28 à 20 %.

En revanche, pour les millions de travailleurs et de retraités pauvres, c'est le coup de massue. S'ils ne bénéficient pas des réductions d'impôts sur le revenu prévues par le budget, puisqu'ils ne paient pas d'impôt direct, nombre d'entre eux seront

affectés par d'autres mesures. C'est le cas de la baisse du plafond du total des allocations sociales que peut percevoir un foyer, ce qui touche en particulier les familles nombreuses et celles soumises aux loyers exorbitants des grandes villes. Vient ensuite la transformation des diverses allocations sociales actuelles en une seule, dite universelle, dont on estime qu'elle se traduira pour deux millions de foyers par une baisse de revenu de 180 à 330 euros par mois. Enfin, 600 000 handicapés voient baisser de 220 euros par mois leur allocation de mobilité, qui sert à financer des aides à l'achat de mobiliers et véhicules médicaux, par exemple.

C'est cette dernière mesure dont s'est emparé Ian Duncan-Smith, le ministre chargé des affaires sociales, pour déclencher son offensive contre Cameron en démissionnant avec fracas. Antieuropéen depuis toujours et ancien leader du Parti conservateur de 2001 à 2003, Duncan-Smith s'est porté à la tête de la rébellion contre l'appel de Cameron à voter pour le maintien de la Grande-Bretagne dans l'Union européenne, mais en lui fournissant une justification plus compréhensible

pour l'électorat.

Car, évidemment, cette attaque brutale contre les handicapés choque, y compris dans l'électorat aisé, mais bien-pensant, des conservateurs. Pourtant le fait que cette offensive, prétendument destinée à défendre les intérêts des plus vulnérables, vienne de Duncan-Smith ne manque pas d'ironie. Car c'est bien lui qui, depuis 2010, a été l'artisan de toutes les attaques visant les catégories les plus pauvres de la population – y compris d'une campagne médiatique contre la « fraude au handicap », selon les termes officiels. C'est aussi lui qui, il n'y a pas si longtemps, se vantait d'avoir à lui seul économisé 40 milliards d'euros sur le budget annuel grâce à ses attaques contre la protection sociale. Mais qu'importe le passé, la course à la succession de Cameron est ouverte et Duncan-Smith a posé publiquement sa candidature.

Face à cette offensive politicienne, le problème de Cameron est d'éviter tout ce qui pourrait faire basculer le vote du 23 juin en faveur du Brexit. D'où son recul aussi soudain qu'inattendu et l'annonce de l'annulation des mesures prévues contre les handicapés et d'une révision du plafond des allocations sociales. Mais bien sûr il faudra trouver des « économies » ailleurs pour financer les cadeaux à la bourgeoisie. Et comme aucun des protagonistes dans cette foire d'empoigne politicienne ne remet ces cadeaux en question, la classe ouvrière devra s'attendre à faire face à de nouvelles attaques.

François Rouleau



« Si vous voulez mes allocations, vous pouvez prendre mon handicap ».

Lisez la revue Lutte de classe

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste
Au sommaire du numéro 174 - avril 2016

Le 45^e congrès de Lutte ouvrière

- 2015-2016 : menaces de krach et soubresauts de la crise de l'économie capitaliste
- Situation internationale
- Situation intérieure
- Discussion sur les textes d'orientation
- Interventions des groupes invités (extraits)
- En conclusion

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

Cuba : Obama, VRP des capitalistes américains

Si la visite de Barack Obama à Cuba les 20 et 21 mars était la première d'un président américain sur l'île depuis 88 ans, il convient de rappeler que Fidel Castro, sitôt arrivé au pouvoir en 1959 en renversant la dictature de Batista soutenue par les États-Unis, s'était rendu à New York pour prendre langue avec les dirigeants américains de l'époque. Non seulement ceux-ci ne l'avaient pas reçu, mais ils avaient coupé les relations diplomatiques et soumis l'île à un blocus.

Deux ans plus tard, les États-Unis ont organisé une tentative de débarquement militaire à Cuba dans l'espoir de faire tomber le régime castriste, qui refusait de se soumettre. Castro fit une réforme agraire, nationalisa les entreprises américaines puis se tourna vers l'URSS pour assurer la survie économique de Cuba.

Un demi-siècle de blocus n'a pas permis à la plus grande puissance du monde d'abattre le régime castriste. C'est donc un virage qu'ont effectué les États-Unis avec l'annonce en décembre 2014 de la reprise des relations diplomatiques avec Cuba. En 2015 les ambassades ont ré-ouvert, mais le blocus économique n'est toujours pas levé puisque le Congrès américain dominé par les opposants à Obama s'y refuse encore.

Par contre les grandes entreprises américaines n'ont pas attendu le feu vert du Congrès pour s'intéresser à

Cuba. Le régime castriste, dans une impasse économique encore aggravée avec la fin de l'URSS, les accueille à bras ouverts. Des capitaux américains vont donner naissance à une usine de tracteurs à Cuba. D'autres y exportent des productions alimentaires ou s'investissent dans la téléphonie mobile, pendant que les complexes hôteliers se multiplient dans l'attente des touristes américains.

Obama s'est mis en scène en touriste avec toute sa famille. Son but est d'inciter des millions d'Américains à visiter l'île, pour le plus grand profit des chaînes hôtelières. Les États-Unis sont passés en un an de la quasi-interdiction des vols directs vers Cuba à un programme de 110 vols quotidiens dans un avenir proche.

Ces transformations sont souhaitées par Raul Castro, mais elles bénéficieront surtout aux grandes entreprises américaines et européennes.



EPA

Car ces firmes ne feront qu'exploiter la main-d'œuvre et ne développeront pas l'île. Au contraire les réalisations du régime castriste sur le plan de la santé ou de l'éducation risquent de ne plus être prioritaires sous la pression de capitalistes avides de rentabilité immédiate.

Quant aux piques qu'Obama a adressées à Raul Castro au sujet des libertés démocratiques lors de leur conférence de presse commune, elles sont surtout destinées à faire accepter le revirement des États-Unis aux réactionnaires américains. Et si l'impérialisme américain était réellement préoccupé des droits de l'homme, il devrait commencer par le camp-prison de Guantanamo, installé dans une enclave militaire américaine à Cuba et qu'Obama avait promis, en 2009, de démanteler.

Lucien Detroit

Brésil : crise politique sur fond de crise économique

Le feuilleton de la crise politique rebondit chaque jour au Brésil. Écoutes téléphoniques, nomination de Lula au gouvernement, décisions contradictoires de la justice, commission parlementaire : les épisodes successifs confirment tous la corruption du Parti des travailleurs (PT), de ses alliés et de ses dirigeants, à commencer par la présidente Dilma Rousseff et son mentor, l'ex-président Lula.

Les manifestations aussi se succèdent. Vendredi 18 mars, le camp gouvernemental mobilisait tous ses appuis politiques, associatifs, syndicaux et municipaux pour la défense de Dilma Rousseff et de Lula. Les 270 000 personnes dans tout le pays, dont 80 000 à Sao Paulo, faisaient pâle figure après les trois millions de manifestants que l'opposition à Lula et Rousseff avait réunis dans la rue le dimanche 13 mars, dont 1,5 million à Sao Paulo. Le dimanche 20, ces mêmes opposants étaient encore 540 000 dans les rues, dont 100 000 à Sao Paulo.

La présidente semble aux abois, rejetée par les trois quarts de la population, lâchée par une partie de ses alliés, menacée d'être mise en minorité au Parlement, abandonnée par le patronat qui demande désormais sa destitution. Mais si beaucoup réclament son départ, aucun accord ne se dégage pour la remplacer. Les personnages que la Constitution

prévoit pour lui succéder en cas de démission ou de destitution du chef de l'État sont touchés par les scandales et menacés eux-mêmes de destitution, tels le vice-président et le président de la Chambre des députés. Quant aux leaders de l'opposition de droite, Aécio Neves et Geraldo Alkmin, ils traînent aussi leurs casseroles et se sont fait littéralement chasser par la foule, lors de la manifestation du 13 mars.

Dans cette classe politique déconsidérée, la bourgeoisie va tenter de trouver un dirigeant capable de faire croire à la population qu'avec lui tout va changer, que l'économie va reprendre, le chômage diminuer, les salaires croître, etc. Le PT et Lula ont représenté un temps cette illusion. Elle s'est aujourd'hui largement dissipée, mais les problèmes restent, et la crise les fait peser toujours plus lourd sur le monde du travail.

Vincent Gelas

Maroc : les enseignants stagiaires dans la rue

Dimanche 20 mars à Casablanca, les enseignants stagiaires défilaient une fois encore, nombreux et déterminés, pour protester contre deux décrets gouvernementaux qui remettent en cause leur avenir. Cela fait environ six mois qu'ils se mobilisent pour obtenir leur annulation.

Avec le premier décret, le gouvernement veut mettre fin à l'intégration automatique dans la fonction publique des enseignants stagiaires à l'issue de leur formation. À la place, il prévoit un concours de sortie de formation, ce que refusent les futurs enseignants qui subissent déjà une présélection, puis un concours écrit et oral, avant d'accéder à la formation. Le deuxième décret, tout aussi inacceptable pour ces enseignants stagiaires, prévoit de réduire leur bourse de moitié, la faisant passer de 2 450 à 1 200 dirhams (224 à 110 euros).

La manifestation du 20 mars a regroupé

plusieurs milliers de jeunes enseignants, leurs familles et des partis et associations contestant le gouvernement. Les slogans : « *Vole, vole le peuple, et avec ce qu'il reste, achète des matraques* », ou « *Les coups ne nous font plus peur* » faisaient référence aux manifestations du 7 janvier, où les futurs enseignants s'étaient fait violemment matraquer, et où des dizaines d'entre eux avaient été blessés.

La mobilisation ne faiblissant pas malgré la répression, et des milliers d'enseignants stagiaires, sur un total de 9 600, continuant à boycotter les cours et à manifester, le gouvernement leur a fait une



le 20 mars à Casablanca.

proposition : 7 000 d'entre eux seraient recrutés directement dans la fonction publique en août 2016, le reste en janvier 2017. Mais pour les enseignants stagiaires mobilisés, cela ne fait pas le compte, et ils exigent le

recrutement en une seule fois et le rétablissement de la bourse à son niveau précédent.

Comme dans bien d'autres pays, le chômage touche particulièrement les jeunes au Maroc, qu'ils

soient diplômés ou non. En restant mobilisés contre les décrets du gouvernement, c'est aussi cet avenir bouché, cette injustice sociale, que les enseignants stagiaires dénoncent.

Valérie Fontaine

Chine : du « miracle » économique à la crise

1,8 million de licenciements à venir dans le charbon et l'acier. C'est ce qu'a annoncé le gouvernement chinois, lundi 29 février. Depuis plusieurs mois, la Chine est traversée par une crise économique qui s'aggrave chaque jour. Officiellement, l'économie chinoise est toujours en pleine expansion. Sa croissance a atteint 6,9 % au troisième trimestre 2015, mais ce chiffre, en apparence flatteur, est en réalité le plus bas depuis 2009. Et encore ce taux est-il arrangé pour coller aux objectifs fixés par le pouvoir (7 %). En se basant sur la consommation d'électricité, le transport de marchandises, les constructions ou le commerce international, différents organismes estiment que la croissance chinoise réelle est plus proche de 4,5 %, voire de 2 % ou 3 %.

Le ralentissement de la croissance, dans un pays longtemps présenté comme la locomotive de l'économie mondiale, tient à plusieurs facteurs. D'abord à la crise mondiale elle-même, qui a réduit le marché pour les biens manufacturés chinois. Par ailleurs, depuis 2008, la Chine a mis en place une série de plans de sauvetage qui atteignent aujourd'hui leurs limites. La bulle immobilière est colossale; l'industrie est en surcapacité; les réserves de change diminuent, alors que plusieurs secteurs sont très endettés (industrie, collectivités locales, immobilier). La dette totale, publique et privée, atteint maintenant 260 % du PIB.

Certes, une particularité de la Chine, en comparaison avec les économies des grandes puissances impérialistes, est la place occupée par le secteur public: l'État a financé la croissance des quarante dernières années, et la part de l'État central ou des collectivités locales reste essentielle dans de nombreuses entreprises. Mais en redonnant au capital privé un rôle accru, la Chine post-maoïste a aussi réintroduit les contradictions classiques de l'économie de marché. Pendant des années, les commentateurs se sont extasiés devant le « miracle chinois » qui leur semblait valider les vertus du capitalisme. Aujourd'hui, malgré ses spécificités, la Chine traverse une crise capitaliste.

Une crise financière et monétaire

Depuis un an, la Bourse chinoise est ainsi marquée par une grande volatilité. Après avoir beaucoup baissé au cours de l'été 2015, elle a de nouveau perdu 20 % depuis décembre. Et rien ne permet d'exclure un krach généralisé dans les mois à venir. La raison fondamentale en est simple: après des années

de spéculation frénétique, une bulle s'est formée. Des dizaines de millions de petits et grands bourgeois ont spéculé, en comptant sur la croissance; cette bulle éclate aujourd'hui.

La menace de krach généralisé et la perspective de profits en berne amènent entreprises chinoises et étrangères et privilégiés chinois à faire sortir des centaines de milliers de dollars du pays. Quelque 1 000 milliards en seraient partis en un an et demi. Pour sortir pareilles sommes malgré la limite légale de 50 000 dollars par individu, les riches chinois doivent recourir à diverses astuces, comme celle qui consiste à demander à des connaissances de transporter chacune 50 000 dollars en liquide. Il s'agit de mettre ainsi à l'abri les profits réalisés pendant les années prospères.

Sous la pression de cette fuite massive de capitaux, le yuan, la monnaie chinoise, a perdu 6 % par rapport au dollar depuis janvier 2015. Et si ce n'est pas plus, c'est parce que la Banque centrale chinoise débourse chaque mois environ 100 milliards de dollars pour racheter des yuans, des milliards qu'elle a puisés dans ses réserves de change. Celles-ci, qui sont montées jusqu'à 4 000 milliards en 2014, fondent maintenant et seraient passées à 3 300 milliards.

Une crise industrielle dont le prolétariat paye le prix fort

Des secteurs entiers du pays sont touchés par la crise: acier, charbon, textile, électronique.... Le prolétariat chinois en paye le prix fort. En septembre, la plus grande firme de charbon dans le nord-est du pays (le Heilongjiang, ex-Manchdourie) a ainsi annoncé qu'elle envisageait de licencier 100 000 de ses 240 000 salariés. Le

gouvernement vient donc d'annoncer qu'environ 1,8 million de travailleurs du charbon et de l'acier allaient être licenciés. En tout, 5 à 6 millions de licenciements seraient programmés dans ces grandes entreprises d'État.

50 % des capacités de production industrielle chinoises seraient aujourd'hui inutilisées. Dans certaines régions, le chômage explose. De nombreuses grèves et manifestations se produisent contre des licenciements, ou pour le versement de salaires impayés. « *Avant je pouvais gagner plus de 6 000 yuans [830 euros] avec les primes* », explique un ouvrier qualifié de Datong, la « capitale du charbon », où les salaires ouvriers ont reculé de 20 à 30 % en un an. « *Mais, en 2015, ma paye a baissé deux fois: je gagne à peine 5 000 yuans aujourd'hui* », dit-il.

Il y aurait eu en 2015 quelque 2 700 grèves, deux fois plus que l'année précédente, même s'il est difficile de savoir ce que valent ces statistiques et ce qu'elles recouvrent comme réalité sociale. Des luttes touchent

également le sud du pays et les régions côtières, tournées vers le commerce international. Dans le Guangdong, dont la capitale est Canton, les usines textiles ont réduit leur main-d'œuvre d'environ 10 % en deux ans. Là aussi, les travailleurs doivent souvent faire grève pour être seulement payés. Les meneurs sont en général arrêtés, et le seul syndicat légal reste celui du régime. Tout « communiste » qu'il se prétend encore, le gouvernement chinois sert impitoyablement les capitalistes, eux-mêmes souvent des dignitaires du régime ou leurs rejetons.

Des conséquences sur l'économie mondiale

Résultant en partie de la crise mondiale, la crise chinoise l'alimente à son tour. Avec 2 000 milliards de dollars, le pays est le second importateur mondial après les États-Unis; cette demande stagne aujourd'hui. La Chine assure la moitié de la demande mondiale des métaux, le tiers du coton et du riz, le sixième du blé, etc. La

stagnation de la demande chinoise se traduit par une chute en partie spéculative des cours mondiaux: depuis 2011, les matières premières industrielles et agricoles ont perdu 40 %, le charbon 60 % et le pétrole 65 %.

Certains pays sont très tributaires des marchés chinois, qui représentent par exemple 36 % des exportations de l'Australie, 32 % pour l'Afrique du Sud, 27 % pour l'Iran, 25 % pour le Chili, 19 % pour le Brésil. La crise chinoise contribue également à leur récession.

Le « miracle » de l'économie chinoise, tant vanté par les dirigeants occidentaux et vers lequel les capitalistes des pays riches se sont rués en espérant toucher leur part du gâteau, pourrait se transformer en cauchemar. Après s'être enrichie sur le dos du prolétariat chinois pendant les décennies de vaches grasses, la bourgeoisie lui fait durement payer la crise. Jusqu'à ce qu'il se défende collectivement et utilise ses immenses possibilités pour rendre les coups.

Michel Bondelet

Grèves de mineurs dans la province de Heilongjiang



AP-SIPA

Depuis la fin de l'année 2015, la crise économique se traduit pour de très nombreux travailleurs par des retards dans le versement des salaires.

C'est le cas pour une partie des employés de la compagnie charbonnière Longmay, dont 80 000 sont des mineurs de fond, qui accomplissent un travail harassant et dangereux. Les employés qui travaillent en surface sont encore plus nombreux, leur salaire habituel est très bas, moins de 150 euros par mois.

La dernière paye que des mineurs ont touchée est celle de janvier, mais elle n'a été versée qu'à moitié, soit à peine plus de 400 euros, et seulement début mars. Un travailleur ayant perdu un doigt lors d'un accident du travail en 2014 n'a toujours pas touché d'indemnité.

Ces travailleurs ont

été révoltés d'entendre le gouverneur de leur province de Heilongjiang prétendre, devant l'Assemblée nationale du peuple à Pékin, que les salaires des mineurs étaient entièrement payés. Ils sont d'autant plus inquiets que les autorités ont expliqué qu'ils seront touchés par les très nombreux licenciements annoncés dans le charbon. Ils savent qu'une fois licenciés il leur sera très difficile de se faire régler les arriérés de salaire que leur doit leur patron.

Depuis le 8 mars, des grèves et manifestations ouvrières ont lieu dans la région, regroupant de quelques centaines à plusieurs milliers de personnes, aux cris de « *Nous devons vivre, nous devons manger* » et accusant le gouverneur de la province de mensonges. Ces protestations ont contraint celui-ci à revenir sur ses déclarations, qu'il a dû rectifier publiquement.

Lucien Détoit

Il y a quarante ans : en Argentine, l'armée prenait le pouvoir

Le 24 mars 1976, les militaires argentins allaient imposer un régime de terreur jusqu'en 1983.

Cette dictature, l'une des plus féroces de l'histoire argentine, n'était pas la première. En 1955, l'armée avait déjà chassé du pouvoir le général Peron qui, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, avait entamé le développement d'une économie nationale en s'appuyant sur la complicité de la bureaucratie de la CGT, principal syndicat argentin. C'est une période qui reste aujourd'hui encore gravée dans le cœur de bien des ouvriers argentins.

En 1959, le succès de la révolution cubaine convainquit une génération de militants de gauche d'Amérique latine d'imiter les castristes. En Argentine, la jeunesse péroniste, les Monteneros, lança des actions de guérilla. Puis, de 1966 à 1973, il y eut une nouvelle dictature militaire mais, en 1969, la classe ouvrière entra en lutte. Et la contestation persistante conduisit la bourgeoisie à faire revenir Peron en 1973, dans l'espoir que son crédit ferait rentrer les travailleurs dans le rang, rôle qu'il joua jusqu'à sa mort en 1974.

Les années 1973-1976, officiellement sans dictature militaire, furent des années où l'armée et ses officines répressives d'extrême droite, notamment l'Alliance anticomuniste argentine, furent à l'œuvre. L'armée argentine avait appris auprès de l'armée française l'art de réprimer les guérillas et les insurrections. En 1975,

elle démantela une guérilla à Tucuman en appliquant les méthodes utilisées par les paras français dans la casbah d'Alger en 1957, terrorisant et torturant la population afin d'isoler et anéantir les guérilleros. En 1975 commencèrent les enlèvements et assassinats de militants. Neuf cents personnes furent ainsi assassinées avant le putsch de 1976.

Quand les militaires reprirent le pouvoir, ils reçurent le soutien immédiat des États-Unis qui supervisaient alors toute la répression en Amérique du Sud par la tristement célèbre opération Condor. Dès le 27 mars, le FMI accordait un prêt important aux militaires argentins. En même temps, le politicien américain Kissinger les invitait à agir avec discrétion, car l'opinion publique internationale avait déjà été secouée par le coup d'État chilien de 1973.

Dès le premier jour du putsch, les militaires étaient à la sortie des usines, se faisant désigner les ouvriers combattifs. Ils arrêtèrent les étudiants et les lycéens qui avaient mené des luttes, les avocats qui défendaient les militants emprisonnés, etc. Cinq organisations d'extrême gauche furent interdites dont les deux partis trotskystes d'alors, ainsi que le regroupement de plusieurs dizaines d'organisations syndicales.

Sous le nom de Processus de réorganisation nationale, les militaires



Les trois commandants des forces armées argentines, dont Videla, au centre, qui est devenu le chef de la junte militaire.

entendaient éradiquer la « subversion marxiste », c'est-à-dire tous ceux qui n'étaient pas en accord avec l'« identité nationale » qui, à leurs yeux, ne pouvait être qu'occidentale et chrétienne. Ce faisant, ils reçurent le soutien de la hiérarchie de l'Église catholique.

Les militaires eux-mêmes nommèrent cette répression la « sale guerre ». En 1977, un général expliqua : « D'abord nous tuons tous les agents de la subversion, puis leurs collaborateurs et puis enfin leurs sympathisants ; ensuite viendront les indifférents et enfin pour terminer les indécis. » Quand le général Videla, premier chef de la junte militaire fut interrogé sur le fait que l'on ne trouvait plus trace des militants arrêtés, il laissa entendre qu'ils avaient été relâchés et qu'ils avaient « disparu ». Dès lors on parla des « disparus ». Leurs mères s'organisèrent en pleine dictature pour protester chaque jeudi et

exiger leur « réapparition en vie ». Leurs premières dirigeantes furent assassinées par l'armée mais elles poursuivirent le combat, y compris après la dictature, pour retrouver les enfants de militants volés par les militaires qui entendaient les faire rééduquer...

Pendant sept ans, le pays vécut dans la terreur des Ford Falcon qui arrivaient de jour comme de nuit pour arrêter des opposants et les conduire vers les centres de torture qui se multiplièrent dans tout le pays. Au total, quelque 30 000 personnes disparurent, dont 30 % d'ouvriers.

Sur le plan économique, les militaires lancèrent la privatisation de l'économie pour faciliter l'entrée sur le marché argentin des multinationales étrangères, en tête les groupes nord-américains. Les militaires avaient le soutien de la Société rurale, la bourgeoisie des grands propriétaires terriens qui avait fait historiquement sa fortune dans l'élevage, et les aidèrent à

prosperer dans l'agro-alimentaire. En quittant le pouvoir en 1983, les généraux laissaient à l'Argentine une dette de plusieurs dizaines de milliards de dollars et une inflation de 300 %.

Les gouvernements civils qui succédèrent aux militaires lancèrent une série de procès contre les principaux dirigeants de l'armée pour finalement passer deux lois qui les protégeaient de l'essentiel des poursuites. Il fallut attendre l'arrivée du péroniste Kirchner en 2003 pour que, dans sa recherche d'alliés sur sa gauche, il relance les procès contre l'armée. Plusieurs dizaines de cadres de l'armée ont depuis été condamnés. Mais la disparition en 2006 d'une victime de la dictature qui devait témoigner contre un officier tortionnaire a montré que les officines paramilitaires qui assumaient les basses besognes dans la période de la dictature n'ont pas disparu.

Jacques Fontenoy

Petit commerce à Moscou : la mairie fait le ménage

Cet hiver, les Moscovites ont eu la surprise de voir surgir aux stations de métro d'immenses tas de gravats sur lesquels s'activaient des engins de chantier.

Le maire de la capitale, Sobianine, a décidé de nettoyer les abords du métro des magasins qui y pullulent depuis la fin de l'URSS, ayant découvert qu'ils occupaient l'espace public de façon indue. Mais pas sans titre car, dès sa décision annoncée, les propriétaires de ces boutiques ont exhibé des documents censés établir leurs droits. Ils n'ont aucune valeur, a rétorqué

la mairie.

Les autorités sont bien placées pour savoir qu'en Russie les titres de propriété ne valent que ce que vaut leur « toit », leur protection politico-mafieuse. Ce ne sont pas les notaires, mais les détenteurs du pouvoir qui déterminent qui possède quoi. Et contre rémunération, cela va de soi dans un pays où la corruption a explosé depuis la fin de l'URSS.

Ainsi, Loujkov, maire de Moscou jusqu'en 2010, avait donné son feu vert rémunéré à ces boutiques. Pour que ses protégés édifient leurs locaux, les adressait-il aux sociétés de BTP de Batourina, son épouse, devenue la femme la plus riche du pays ? En tout cas, un magasin bien situé pouvait rapporter 200 000 dollars par mois. Verser un gros pot-de-vin relevait donc du placement judicieux.

Maintenant, le maire prétend, à l'instar de Poutine, vouloir mettre un terme au règne des lois non écrites. Quelle blague ! La

corruption a pris une ampleur dont n'auraient pas osé rêver tous les requins réunis de la bureaucratie, de la petite bourgeoisie et du milieu quand, dans les années 1990, ils se jetaient sur tout ce qu'ils pouvaient voler parmi les ruines de l'URSS.

Depuis, des fortunes se sont édifiées, d'autres se sont effondrées. Mais les occasions de s'enrichir se font plus difficiles. La manne pétrolière s'est réduite pour les nantis qui y ont accès. Quant aux immenses centres commerciaux de Moscou, dans lesquels les hommes au

pouvoir ont des intérêts, ils ne rapportent plus autant, vu la fonte du pouvoir d'achat de la population.

En rasant une partie du petit commerce, la mairie veut forcer les exploitants de petites structures à rejoindre, avec leurs clients, les grandes galeries commerciales. Loujkov se vantait de favoriser le petit commerce. Sobianine a lui aussi ses bonnes œuvres, mais du côté du grand commerce. La période a changé, pas les pratiques de gangsters de la bureaucratie.

Pierre Lafitte

Guerre d'Algérie : pour réprimer, droite et gauche étaient complices

La décision de François Hollande de commémorer l'anniversaire du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu qui marqua la fin de la guerre d'Algérie, a déclenché une polémique bien hypocrite, notamment avec Nicolas Sarkozy.

Quand Sarkozy reproche aujourd'hui à Hollande d'avoir choisi une date qui marque le début de l'exode des Français d'Algérie et du massacre des harkis, les supplétifs de l'armée française, il ne fait que rappeler l'une des conséquences tragiques de cette guerre que ses prédécesseurs et ceux de Hollande menèrent à tour de rôle. Et quelle date aurait-il fallu choisir dans cette guerre où chaque jour était marqué par une empreinte de sang ? Pendant le long combat du peuple algérien pour son indépendance, la droite et les socialistes menèrent la répression d'un commun accord, se partageant la responsabilité de la mort de centaines de milliers d'Algériens, et de dizaines de milliers de jeunes soldats français.

C'est la gauche qui

commença à intensifier la guerre. Lorsque la lutte armée commença à la Toussaint 1954, François Mitterrand, qui à l'époque n'était pas encore socialiste, mais ministre de l'Intérieur appartenant à un petit parti de droite, déclara à l'Assemblée *« Tous les moyens seront réunis pour que la force de la nation l'emporte, quelles que puissent être les difficultés et les cruautés de cette tâche. »* Ce fut le début d'une répression féroce. En mars 1956, le socialiste Guy Mollet se fit voter des pouvoirs spéciaux, avec l'appui du PCF. Il s'en servit pour rappeler en Algérie des jeunes du contingent et, l'année suivante, il confia le maintien de l'ordre à Alger au général Massu, couvrant ses actes de torture. À partir de mai 1958, lorsque de Gaulle fut appelé au pouvoir par

Guy Mollet, la droite prit le relais de la gauche pour aggraver encore la répression, en Algérie mais aussi en France où la police massacra le 17 octobre 1961 plusieurs centaines de manifestants algériens dans les rues de Paris.

Face à cette complicité sans faille de la droite et de la gauche, la polémique entre Hollande et Sarkozy, cinquante-quatre ans après les faits, apparaît bien dérisoire. Après le cessez-le-feu, de nombreux harkis furent massacrés. L'armée française les avait recrutés pour l'aider dans sa sale guerre. Mais à la différence des parachutistes de Massu ou des troupes françaises, la majorité d'entre eux ne purent pas quitter l'Algérie, et restèrent face à la haine de ceux qu'ils avaient réprimés. C'est souvent le sort que les gouvernements des grandes puissances réservent, quand vient le moment de la défaite, à ceux qui leur ont servi de supplétifs. Quant aux 700 000 Français qui



Quand les paras quadrillaient Alger.

durent quitter l'Algérie, eux aussi furent victimes de cette politique qui avait dressé un mur de haine entre les populations française et arabe d'Algérie.

Hollande et Sarkozy peuvent bien se chamailler

aujourd'hui sur une date de commémoration, cela est sans importance, et ne peut effacer la complicité de leurs prédécesseurs dans la guerre sanglante qu'ils menèrent en Algérie.

Daniel Mescla

Île de La Réunion : après 70 ans de départementalisation

Il y a soixante-dix ans, les députés des quatre « vieilles » colonies, dont le Réunionnais Raymond Vergès et le Martiniquais Aimé Césaire, présentèrent devant l'Assemblée constituante française le projet de loi pour faire de La Réunion, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane des départements français. Ils disaient espérer que ce changement de statut pourrait faire sortir ces petits territoires de la misère effroyable et de l'état sanitaire catastrophique dans lesquels se trouvait au sortir de la Deuxième Guerre mondiale l'écrasante majorité de leur population.

À La Réunion, l'absence de structures médicales et de médecins faisait qu'un enfant sur quatre mourait avant l'âge de un an. La plupart des élèves quittaient les bancs de l'école à 12 ans, après avoir suivi les cours dans des classes pouvant atteindre jusqu'à cent élèves, faute d'écoles et d'enseignants en nombre suffisant. Seule une minorité de privilégiés allait au lycée. L'illettrisme touchait la majorité de la population. L'insalubrité des logements et des quartiers, l'absence de politique prophylactique offraient un terrain favorable aux maladies telles que le paludisme, la tuberculose ou la lèpre.

Bien que la loi de

départementalisation promulguée le 19 mars 1946 ait prévu que les lois et décrets en vigueur dans la France métropolitaine le seraient dans les nouveaux départements d'outre-mer (DOM) avant le 1^{er} janvier 1947, beaucoup de temps s'écoula avant qu'on applique certaines lois à La Réunion, comme dans les autres nouveaux DOM d'ailleurs.

Les promesses faites à l'époque se sont vite transformées en « un marché de dupes » pour reprendre l'expression d'Aimé Césaire, si bien que la départementalisation ne fut qu'une nouvelle forme de domination.

Ce n'est, en effet, qu'en 1996 que le smic réunionnais a rattrapé celui de

France et il a fallu attendre quatorze ans après sa création pour que le RMI soit en totalité appliqué. Dans les faits, de nombreuses luttes et de fortes mobilisations ont été nécessaires pour que le rattrapage se fasse, et encore, par étapes et sur plusieurs décennies.

Les gouvernements successifs et la plupart de leurs relais locaux justifièrent ces attermoissements en matière d'alignement des salaires par la nécessité de ne pas mettre les entreprises des DOM en difficulté. Ils refusèrent également l'alignement des allocations familiales au prétexte qu'il existait déjà une parité globale, en fait un fonds d'action sanitaire et sociale

obligatoire, le Fasso, loin d'offrir les mêmes prestations que la CAF.

Si ces différences de traitement ont fini par disparaître, il persiste aujourd'hui un chômage trois fois plus important que celui, déjà élevé, de métropole, une perspective d'emploi fermée pour deux jeunes sur trois, un illettrisme qui touche près de 120 000 Réunionnais, des dizaines de milliers de personnes mal logées, et des transports en commun notoirement insuffisants.

Cet anniversaire de la départementalisation a été l'occasion pour nombre de politiciens bourgeois, de droite comme de gauche, de proclamer que « la départementalisation a atteint ses limites » et qu'il faut changer de cap. Mais les mesures réclamées ont toutes pour objectif de favoriser le patronat en lui donnant, par exemple, plus de moyens pour développer les échanges économiques avec les pays de la zone

océan Indien ou en le libérant de toute cotisation sociale. C'est la « charge zéro » proposée par Lurel, ancien ministre de l'Outre-mer. Le monde patronal voudrait aussi que La Réunion devienne une zone franche globale où les entreprises seraient exonérées de cotisations sociales et fiscales et pourraient appliquer à minima un droit du travail que le gouvernement socialiste s'escrime d'ailleurs à démolir. Autre changement espéré : obtenir de nouvelles aides pour investir dans les pays à bas coût salarial, ce que réclamait Gattaz, le président du Medef, lors sa venue à La Réunion en novembre 2015.

Pour les travailleurs, il n'y a rien à attendre de tous les discours qui se tiennent en ce soixante-dixième anniversaire. Pour eux, plus que la départementalisation c'est la société bourgeoise qui a atteint ses limites, et ce depuis plus de soixante-dix ans.

Émile Grondin

Contrôleurs aériens : en grève

Les 20 et 21 mars, les aiguilleurs du ciel ont fait grève à l'appel de l'Unsa-ICNA, un syndicat de la navigation aérienne. Cette grève a été plus importante que ne le prévoyait l'organisme public qui chapeaute ce secteur, la DGAC (direction de l'aviation civile). Au point qu'il a dû parler d'un « mouvement particulièrement suivi » et, devant le nombre de vols retardés et annulés sur tous les aéroports, recommander dimanche soir aux compagnies aériennes de réduire encore leurs plannings de vols pour la suite de la grève.

Cette grève dénonçait la décision des pouvoirs publics « d'accélérer la baisse des effectifs » qui, depuis cinq ou six ans, ont déjà diminué de 10 %. Et cela risque de s'aggraver. En effet, les départs, qui n'étaient remplacés qu'à 80 %, ne le seraient plus qu'à 65 % dès cette année, alors que le trafic aérien croît fortement depuis des années, et que les prévisions tablent sur la poursuite de sa croissance.

Les grévistes protestaient aussi contre le manque d'investissements dans les matériels et logiciels utilisés par la navigation aérienne, ce qui conduit, selon l'Unsa, « à des pannes de plus en plus fréquentes ayant des implications dans la chaîne de sécurité ». Précisant la

chose, un responsable syndical a déclaré au *Parisien-Dimanche* : « Ce n'est pas encore comme dans le ferroviaire avec l'accident de Brétigny, mais on en prend la direction. » Cela n'a rien de rassurant, même si cette révélation n'en est pas une pour ceux qui, en haut lieu, ont une responsabilité dans cette situation.

Car, logique de marché oblige, la rentabilité est recherchée à tout prix dans la navigation aérienne où, comme à la SNCF et ailleurs, on cherche à rogner toujours plus sur les dépenses de personnel et de matériel. Y compris quand cela met en cause la sécurité des voyageurs et des populations aux abords des aéroports.

Les contrôleurs aériens ont raison de le dénoncer

et de ne pas l'accepter. Le 31 mars, l'Usac-CGT les appelle à faire grève de nouveau pour la fin des suppressions de postes, mais aussi, comme l'ensemble des travailleurs, contre la loi El Khomri, une « réforme » du Code du travail que réclame à cor et à cri le patronat du secteur aérien. Tandis que la fédération patronale de la navigation marchande a dénoncé la grève des 20 et 21 mars comme « catastrophique et inqualifiable », la direction de Ryanair a réclamé l'interdiction du droit de grève dans le contrôle aérien !

Alors, on ne peut souhaiter qu'une chose : que le 31 mars, la grève des contrôleurs aériens soit encore plus suivie que les 20 et 21 mars.

Correspondant LO

LCL : moins d'agences, moins de personnel

C'est par la presse que les salariés de LCL ont appris le 11 mars, en même temps que cela était annoncé au comité central d'entreprise, que la direction du groupe (Crédit agricole) avait décidé de supprimer 280 agences LCL d'ici à 2020. Le nombre d'agences passerait de 1 880 à 1 600, et 850 salariés, qui ne seront pas tous en retraite d'ici là, verront ainsi leur emploi supprimé.

Dans son plan à moyen terme (PMT), qui va de 2014 à 2018, la direction de LCL a déjà décidé la fermeture de plusieurs centres de traitement des opérations clients, à Grenoble, Nancy, Nice, Rennes, Strasbourg. Poitiers doit fermer cette année et elle vient d'annoncer la fermeture de Bayeux fin 2017, avec 139 emplois supprimés. Elle a aussi supprimé la majorité des postes d'accueil en agences. Elle a contraint de nombreux employés à des mutations, pas toujours proches de leur domicile.

Réduire les sites et les effectifs pour le plus grand profit des actionnaires, c'est la constante de la direction du groupe comme de celle de l'entreprise. Pour pallier la disparition des agences, la direction vante l'accès à la banque par téléphone de 8 heures à 22 heures, six

jours sur sept. Elle fait des économies en supprimant des sites et des effectifs et veut faire travailler le personnel sur des horaires toujours plus élargis.

Quant à sa publicité parue dans la presse disant que « LCL recrute 600 alternants avec perspective de CDI à la clé », c'est un mensonge puisque, selon les dires mêmes de la direction, seuls 40 % des alternants obtiennent un CDI à la fin de leurs études.

La Société générale indique elle aussi qu'elle va supprimer 400 agences supplémentaires. Face aux mêmes recettes utilisées par les banquiers pour maintenir leurs profits, il serait bon que leurs salariés utilisent la bonne vieille recette de la lutte tous ensemble pour les faire reculer.

Catherine Olivier

AXA : un spéculateur salué par ses pairs

Le départ de De Castries, PDG pendant seize ans du groupe d'assurance AXA, a été salué par le monde de la finance comme celui d'un grand bâtisseur.

Pas surprenant alors qu'AXA, en spéculant sur tous les marchés, a fait 5,6 milliards d'euros de bénéfices en 2015. Le groupe est passé entre les soubresauts des différents krachs boursiers, jouant sur le cours des monnaies, achetant et revendant des entreprises dans le monde entier.

Les salariés ne regretteront pas de Castries, qui a orchestré sur leur dos

des milliards d'économies avec le plan Ambition AXA, en ne remplaçant pas le personnel partant en retraite et en sous-traitant le travail dans des filiales où les salariés sont payés au smic.

Il a bien mérité son entrée au conseil d'administration de la banque HSBC, en tant que spécialiste des coups financiers. Il semble favori pour prendre la tête de ce géant britannique de la banque réputé pour son racolage de riches clients candidats pour le placement de leur magot dans les paradis fiscaux.

Gilles Boti



DR

EDF nucléaire : groupes de secours, au secours !

Les groupes électrogènes de secours des centrales nucléaires connaissent de gros problèmes. C'est un rapport interne d'EDF publié par des médias qui a dévoilé l'affaire.

Chacun des 58 réacteurs nucléaires du pays produit de l'électricité, mais en consomme en même temps pour fonctionner. Et une panne d'alimentation électrique peut mettre les réacteurs en danger. C'est pourquoi chaque réacteur est

flanqué de deux groupes électrogènes de secours.

À Fukushima, c'est notamment parce que les groupes électrogènes ont été noyés par le tsunami que les réacteurs ont échappé à tout contrôle et que les cœurs de trois d'entre eux ont fondu, déclenchant la catastrophe que l'on sait.

En France les groupes électrogènes de secours sont régulièrement inspectés. Mais, selon un bilan effectué par EDF entre

juillet 2012 et décembre 2014, aucun des groupes électrogènes n'a été classé dans la catégorie « état correct ». Tous sont en « état à surveiller », « état dégradé » ou même en « état inacceptable ». Et le bilan précédent, de juillet 2012 à décembre 2013, n'était guère meilleur.

Aussitôt connu et publié, ce rapport a provoqué une émotion bien compréhensible et EDF a tenté de rectifier le tir. « Ces diesels, à

l'heure où je parle, sont disponibles, sont en bon état », a déclaré le directeur de la production nucléaire France. Mais le directeur adjoint de l'Autorité de sûreté nucléaire a admis de manière alambiquée : « Les observations que ces rapports révèlent ne sont pas des écarts qui remettent en cause la capacité de ces équipements d'assurer leur mission en cas d'accident mais montrent toutefois un certain nombre de difficultés

qu'a EDF dans la gestion de la maintenance de certains systèmes de ses réacteurs. »

En tout cas, une chose est certaine, et les travailleurs d'EDF le constatent tous les jours, les restrictions de personnel, la nécessité de travailler toujours plus vite entraînent un laisser-aller constant dans les questions de sécurité. C'est vrai pour les installations de base, et c'est vrai aussi dans le secteur nucléaire.

André Victor

Renault – Cléon: la direction seule responsable du décès d'un ouvrier

Jeudi 10 mars, un très grave accident s'est produit à l'usine Renault de Cléon. Un ouvrier mécanicien de maintenance qui intervenait seul dans une machine a été écrasé, suite semble-t-il au déplacement d'un élément de la machine. Resté plusieurs minutes en arrêt cardiaque avant d'être découvert par un collègue, il était entre la vie et la mort. Cet ouvrier âgé de 33 ans et père de deux enfants est décédé sept jours plus tard.

Vu le manque d'électriciens et de mécaniciens, les techniciens de maintenance se retrouvent très souvent seuls à devoir dépanner. En quelques années, l'effectif en maintenance a été divisé par deux ou trois, voire plus dans certains ateliers. Ils sont d'autant plus isolés durant les dépannages que, dans les secteurs de production où ils interviennent, les effectifs ont là aussi été fortement diminués.

Par ailleurs, les formations spécifiques indispensables pour intervenir dans les machines sont données au compte-gouttes, par souci d'économies, et les compétences des camarades partis en retraite ne sont plus transmises avant

leur départ. Ainsi, ceux qui les remplacent n'ont pu bénéficier de l'expérience des plus anciens.

Cette politique de diminution des effectifs mise en place par la direction porte un nom: la recherche d'une plus grande compétitivité.

Une enquête du CHSCT va avoir lieu. Fidèle à son habitude, la direction tentera par tous les moyens de minimiser sa responsabilité. Mais les travailleurs de l'usine ne sont pas dupes. Ils savent qu'après chaque accident ou incident grave, elle répète qu'il faut travailler en sécurité... sans jamais donner les moyens de le faire. Cela, c'est inacceptable!

Correspondant LO



Allard – Compiègne: ras le carton

À la cartonnerie Allard de Compiègne, le patron cherche depuis plusieurs semaines à faire passer un nouvel accord sur l'organisation du travail.

La centaine d'ouvriers en production qui sont en 3x8 travaillent 39 heures, pauses comprises, le temps de travail étant de 35 heures annualisées. Le patron a déjà supprimé les jours de RTT et rallongé les journées de travail en imposant des heures supplémentaires: une heure de plus en fin de poste ou un samedi matin supplémentaire. Mais il en veut plus.

Il a tiré prétexte de l'arrivée à échéance de l'accord 35 heures, bien mal nommé, pour tenter de faire travailler davantage. Il a commencé par parler d'imposer 39 heures sans pause, ce qui a eu pour effet de mécontenter tout le monde immédiatement. Une pétition a circulé qui a vite recueilli une majorité de signatures. La direction a alors essayé d'amadouer

tout le monde en organisant une réunion générale destinée à convaincre qu'avec ce qu'elle proposait les travailleurs étaient gagnants, mais sans succès.

La lecture de l'accord a confirmé ce que la majorité des travailleurs pensait depuis le début. En effet, il y est question de semaines pouvant aller jusqu'à 46 heures, de forfait remplaçant le paiement des heures supplémentaires qui aboutit à ce que les ouvriers soient financièrement perdants. Quant aux jours de RTT, les ouvriers ne pourraient disposer que de cinq jours par an, le reste étant mis sur un compte épargne-temps ne pouvant être utilisé qu'au moment de partir à la retraite. C'est donc bien d'un vol des jours de RTT qu'il est question.

La dernière trouvaille de la direction a été l'organisation d'un référendum le vendredi 18 mars. La direction a proposé de «choisir», si l'on peut parler de choix, entre son projet et l'accord de branche. Les discussions ont été nombreuses dans l'usine pour dire que, dans un cas comme dans l'autre, il s'agirait d'une aggravation des conditions de travail. Beaucoup voulaient surtout voter contre le projet du patron. C'est finalement, l'accord de branche qui a été la réponse majoritaire, ce qui a eu pour effet de déclencher la colère du patron.

Celui-ci veut absolument imposer son projet, et tout le monde a bien compris pourquoi. Mais les travailleurs ne sont toujours pas prêts à l'accepter, certains ayant bien conscience qu'il faut se préparer à y résister collectivement.

Correspondant LO

PSA – Vesoul: une attaque qui ne passe pas

À l'annonce par la direction d'une pause unique de 21 minutes, le mécontentement était général dans les ateliers. L'interdiction de s'arrêter pour aller chercher un café ou fumer en dehors de la pause a mis le feu aux poudres.

Dès le mercredi 9 mars, jour de la manifestation contre la loi travail, il y a eu des débrayages dans le plus gros secteur de l'usine contre cette mesure.

Jeudi 17 et vendredi 18 mars, la CGT a appelé à des débrayages contre la pause unique et pour la liberté d'aller acheter un sandwich en dehors de la pause.

Le jeudi, des débrayages ont commencé dans plusieurs ateliers dès la prise de travail. Le mouvement s'est amplifié à la pause de 10 heures. Sur l'équipe du matin, une centaine d'ouvriers ont été comptabilisés comme ayant débrayé. Mais, dans certains secteurs, le responsable d'unité (RU) n'a pas signalé les débrayages. D'autres avaient proposé des entretiens de progrès pour éviter les débrayages.

L'après-midi, les travailleurs portaient en pause

sans même débrayer officiellement, en disant: «*Si on se fait prendre, on dira qu'on débraye.*»

Le vendredi, des débrayages ont repris de plus belle. Très rapidement, dans plusieurs équipes, les RU autorisaient les pauses pour éviter les débrayages, vu ce qui s'était passé la veille.

Lundi 21 la direction proposait de faire une pause de 15 minutes et une autre de 6. C'était une proposition de la CFTC et de FO, qui faisait signer une pétition intitulée: «*Des solutions pour ne pas débrayer.*»

Il n'est pas dit que cette mesure suffise. Le mécontentement va bien au-delà de cette pause unique. Lors des débrayages, les discussions portaient tout autant sur la pression de plus en plus forte sur les postes de travail et sur la loi travail.

Correspondant LO

Massey – Beauvais: le patron craint la grève

Les syndicats de l'usine de tracteurs Massey de Beauvais ayant appelé les 2 000 salariés à débrayer pour la manifestation du 9 mars contre la loi travail, la direction de l'usine a décidé de... mettre ce

jour-là tous les ouvriers en RTT, et tous les cadres en formation.

Ainsi, ni vu ni connu, je t'embrouille, pas de grève chez Massey.

Ce n'est pas seulement dans cette usine que les

travailleurs sont contre cette loi, mais partout. Les patrons n'auront jamais assez de jours de RTT ni de formation pour masquer le succès annoncé de la manifestation du 31 mars!

Correspondant LO

Hôpitaux psychiatriques : abus d'économies

Le Centre psychothérapique de l'Ain (CPA), implanté à côté de Bourg-en-Bresse et comportant 412 lits, vient de faire l'objet d'un rapport de la contrôleure générale des lieux de privation de liberté. Après une inspection, cette institution officielle a déclenché une procédure d'urgence pour mettre fin à des abus privant les patients de certaines libertés.

Aucun patient, y compris ceux qui sont hospitalisés en soins libres, n'a libre accès au parc de l'hôpital. Dans les pavillons, les cours intérieures, bien que closes ne sont pas non plus librement accessibles.

Dans ce centre, la mise en chambre d'isolement, normalement réservée aux situations de crise, peut même devenir quasi permanente, bien au-delà de la durée des crises, qui peuvent être violentes. La contention – où le patient est sanglé au lit pour être immobilisé – est également généralisée. Les prescriptions d'isolement et de contention sont renouvelées une fois par semaine, et sans que le patient soit systématiquement examiné par un psychiatre. D'ailleurs le rapport note que « la brièveté et le caractère épisodique de la présence médicale ne permettent pas de réévaluer [les prescriptions] autant que de besoin ».

Le manque de médecins, généralistes ou spécialistes, touche bien des zones rurales et des quartiers

populaires. Et quand les psychiatres manquent, cela aboutit à un enfermement abusif et inadapté aux patients.

En ce domaine la recommandation du rapport visant à « assurer une présence médicale quotidienne et d'une durée suffisante » risque de rester lettre morte tant que l'accès aux études de médecine, et donc le nombre de médecins formés, est limité.

Les économies que l'État oblige les services de santé à réaliser se traduisent par moins de personnel dans les hôpitaux. Ainsi, au CPA, le syndicat CFDT dénonce la suppression de quatorze postes d'infirmiers en un an. Moins de psychiatres, moins d'infirmiers et moins d'aides-soignants, c'est moins de contacts humains avec des patients qui en ont au moins autant besoin que des médicaments.

Les abus constatés au CPA ne sont pas limités à cet hôpital. Et l'étranglement financier de la santé publique est largement responsable de la régression

de la psychiatrie hospitalière. Au point qu'enfermer les patients devient un moyen d'assurer la sécurité, tant les effectifs de soignants ont diminué.

Le rapport note que « la majorité des patients s'ennuient » et recommande de « renforcer les activités thérapeutiques afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre de patients ». Mais le manque de personnel ne permet plus d'organiser ces activités, ni d'encadrer les patients lors de sorties. On les laisse ainsi végéter.

Pire encore, le nombre de lits d'hospitalisation ne cesse de diminuer en psychiatrie. Dans l'Ain, il a été divisé par deux en vingt ans, alors que la population du département a nettement augmenté. Le plus grand établissement du pays, à Clermont, dans l'Oise, est sous le coup d'un



ACTUORANGE

plan visant à faire passer le nombre de lits d'un millier à moins de 500.

Cette destruction des capacités aboutit au mieux à laisser les malades à la charge de leur famille, quand ils en ont. D'autres sont envoyés dans les établissements spécialisés en Belgique, loin de leurs proches. Et comme un rendez-vous pour une

consultation prend des mois, bien d'autres ne sont simplement plus soignés, les plus malchanceux finissant à la rue ou en prison.

Ce sont les autorités, en tarissant le financement des structures hospitalières, qui désorganisent la psychiatrie publique et portent la responsabilité des abus constatés.

Lucien Detroit

Hôpital de La Rochelle : des conditions indignes

Des soignants au bout du rouleau témoignent dans le journal *Sud-Ouest* qu'il devient banal de les faire revenir sur leurs jours de repos, faute d'effectifs suffisants. On ne compte plus ceux qui craquent face à la surcharge de travail.

Côté patients, la salle d'afflux massif, dédiée aux situations de crises ou d'épidémies, est utilisée au quotidien par les urgences : « Les toilettes y sont faites sans intimité », dans cette salle de seize lits, où il est arrivé aussi qu'un patient décède au milieu des autres.

Relayées par le maire et président de l'hôpital et

son directeur, les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement sont les premières responsables de cette situation calamiteuse. Elles conduisent aussi l'hôpital à emprunter et à enrichir ainsi des financiers à qui il paie les intérêts de sa dette.

Correspondant LO



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal mars 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

✂

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Attentats de Bruxelles : la barbarie du terrorisme aveugle et ses racines

Au moins 34 morts et plus de 200 blessés: les attentats qui ont eu lieu mardi 22 mars à Bruxelles ont fait rejaillir l'horreur en plein cœur de l'Europe, quatre mois à peine après ceux de Paris.

Quelles que soient les motivations qui animent les auteurs et les commanditaires de ces attentats, il s'agit de meurtres qui ne peuvent que provoquer la révolte et le dégoût. L'organisation Daech, qui les a revendiqués, présente le geste de ses kamikazes comme celui de héros. Il n'y a en réalité rien de plus lâche. Car c'est de la lâcheté que d'organiser et de perpétrer ces crimes qui visent des passagers qui allaient prendre un avion, ceux qui les accompagnaient à l'aéroport, ceux qui y travaillaient, ou encore la foule d'une rame de métro bondée à une heure de pointe, avec des femmes, des hommes et des enfants.

Ceux qui tuent ainsi sont les pires ennemis des opprimés et d'abord les ennemis des populations auxquelles ils imposent

leur domination en Syrie et en Irak. Le soir même, des réfugiés syriens bloqués en Grèce ont dénoncé les attentats avec leurs moyens, des petites pancartes écrites en anglais montrées devant les caméras. Ils rappelaient que ce sont justement les horreurs de la guerre, dont celles de Daech, qu'ils ont fuies.

La barbarie des attentats de Bruxelles ne tombe pas du ciel. Les grandes puissances, notamment européennes, par toutes leurs manœuvres diplomatiques, leurs interventions militaires et leurs bombardements qui eux aussi tuent aveuglément, sont en grande partie responsables du chaos en Syrie et en Irak. Et bien plus fondamentalement, depuis plus d'un siècle, elles ont fait du Proche-Orient le terrain de leurs rivalités,

pour s'emparer de ses richesses naturelles, comme le pétrole, ou pour tous les marchés qu'il représente à commencer par celui des commandes d'armements. Depuis plus d'un siècle, les manœuvres des grandes puissances ont déchiré les peuples et les ont dressés les uns contre les autres. Elles ont alimenté les guerres en armant tel ou tel clan au pouvoir ou bien telle ou telle milice servant leurs intérêts du moment.

En Irak et en Syrie depuis cinq ans, les populations payent par des centaines de milliers de morts la guerre qui dévaste leur territoire, victimes des barbares de Daech, certes, et surtout victimes de la politique impérialiste des grandes puissances. Aujourd'hui, ce sont les populations des capitales des pays riches européens qui en sont également victimes. Car une région entière ne peut être mise à feu et à sang, sans que cela se répercute ici aussi, d'une manière ou



Un jeune migrant en Grèce: « Je hais État islamique ».

d'une autre.

C'est pour cela que les victimes de Bruxelles, comme avant elles celles de novembre à Paris, sont aussi indirectement les victimes de la politique des dirigeants européens. C'est précisément leur politique au Proche-Orient qui a contribué à engendrer les monstres de Daech et continue d'en engendrer d'autres.

Alors, les travailleurs n'ont pas à se laisser entraîner par la politique d'union nationale que Hollande et Valls se sont empressés de relancer. Union avec qui? Avec la droite qui a semé

la désolation en Irak, en Libye, en Afghanistan? Avec cette gauche, elle aussi responsable des politiques guerrières menées dans cette région du monde? Avec l'extrême droite qui veut fermer toutes les frontières, attisant ainsi les préjugés réactionnaires et anti-immigrés? Les travailleurs n'ont pas à accepter que tous ces dirigeants qui sont responsables de la montée de la barbarie à des milliers de kilomètres, comme de son explosion récente ici, parlent en leur nom.

Pierre Royan

Les 14, 15 et 16 mai à Presles : la Fête de Lutte ouvrière

La Fête de Lutte ouvrière aura lieu, comme chaque année, pendant le week-end de la Pentecôte, les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 mai, à Presles, dans le Val-d'Oise.

Dans un cadre boisé seront proposés de nombreux spectacles, débats, concerts, films, expositions. Et au fil des allées, on pourra découvrir de multiples animations et de nombreux stands de nourriture.

La Fête de Lutte ouvrière est un grand rassemblement politique et internationaliste où le point sera fait sur les

luttons en cours et celles qu'il sera nécessaire de mener. Dans des forums ou à leur stand, des travailleurs et des militants de divers pays exposeront leur programme et leurs combats.

Outre ce que nous annoncerons chaque semaine dans notre journal, on pourra en savoir plus sur le programme en consultant notre site : fete.lutte-ouvriere.org

Alors, à bientôt à la Fête !



La science à la Fête!

Pour les débats du cha-piteau scientifique, nous pouvons déjà annoncer la participation de : Patrick BERCHE, médecin : « Histoire de l'exploration du cerveau », Thomas HEAMS, généticien : « Décryptage et modifications de l'ADN, espoirs et craintes », Arkan SIMAAN, physicien : « Naissance de la science (Syrie, Irak, Grèce) »,

Bertrand JORDAN, généticien : « L'étude de l'ADN a révolutionné la biologie », Violaine SAUTTER, géologue : « Mars explorée par le robot Curiosity », Purification LOPEZ GARCIA, microbiologiste : « Les tout débuts de la vie », Teresa TEXEIRA, biologiste : « Le vieillissement », Marc ZITO, physicien : « Les particules élémentaires ».

La Roulotte de la science

La Roulotte de la science parcourra les allées de la Fête avec des animations itinérantes. Deux thèmes cette année : la météo et la traque des rayons cosmiques (expériences à l'appui!). Les horaires et les lieux des exposés dépendront de... la météo et des autres spectacles.

Achetez à prix réduit vos cartes d'entrée et bons d'achat

Les cartes d'entrée, valables les trois jours, sont vendues au tarif réduit de 12 euros pour les trois jours jusqu'au 3 avril.

Les bons, d'un pouvoir d'achat de cinq euros mais vendus quatre euros avant la Fête, sont également en vente.

On peut se les procurer soit auprès de nos

camarades ou en écrivant à :
Lutte ouvrière - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18.

Préciser dans le courrier le nombre de cartes et de bons d'achat souhaités, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte ouvrière, sans oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Cinéma

Deux cinémas présenteront films et documentaires pendant toute la Fête.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer :

- le documentaire *Comme des lions* de Françoise Davisse sur la grève

des travailleurs de PSA contre la fermeture de l'usine d'Aulnay.

- les films : *La loi du marché* de Stéphane Brizé ; *Fatima* de Philippe Faucon ; *Port-au-Prince, 4 janvier* de François Marthouret.

Au temps de la Préhistoire sur les traces de nos origines

Vous découvrirez un chantier de fouilles grandeur nature pour s'initier à l'archéologie ; un bas-fourneau en fonctionnement et une fosse à charbon de bois pour comprendre les débuts de la sidérurgie ; divers ateliers techniques de cette époque (allumer un feu, tailler le silex, s'habiller en homme préhistorique).

Divers exposés permettront d'en savoir plus sur les migrations des hommes préhistoriques ; les changements climatiques et la naissance du

genre humain ; l'histoire de l'histoire de l'Homme ; la naissance de l'agriculture ; travailler à la mine il y a 6 000 ans ; 4% de Neandertal en nous, est-ce grave docteur ? ; les premiers Parisiens...

Des conférences seront données par des préhistoriens : Jean-Luc Piel Desruisseaux : « Les outils sont-ils le propre de l'Homme ? », Pascal Picq : « L'Homme, cet animal bipède qui marche », Marylène Patou-Mathis : « Quoi de neuf sur Neandertal ? »